Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur



Le seul journal [illegible] de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

8ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 26 FEVRIER 1919. — No. 51

En marge de la Convention

Le premier acte public de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, dont la fondation remonte à quelque dix mois, affirme d'emblée l'existence déjà robuste de la plus jeune de nos organisations nationales. Il suffisait d'ailleurs de savoir à quelles mains elle avait été confiée pour ne pas douter de son avenir.

Cet avenir, ceux qui ont assisté aux séances de la convention l'entrevoient plein de promesses. Les réalisations présentes en portent la garantie.

Ce n'était pas mince besogne de réunir dans la capitale près de deux cent cinquante commissaires d'école représentant nos centres franco-canadiens épars à travers toute la province. Un tel résultat fait honneur à l'organisateur. Il atteste surtout le réveil opéré en ces derniers temps chez nos compatriotes et la part de plus en plus active qu'ils veulent prendre au développement de l'instruction publique. Nos délégués ont encore fait preuve de l'intérêt intelligent qu'ils portent aux questions scolaires par leur méritoire assiduité aux séances de la convention, alors qu'en se rendant à la salle Sainte-Marie, le [illegible] des Grain Growers eût pu si naturellement les entraîner vers l'assemblée alléchante où se discutaient des problèmes vitaux pour les cultivateurs de l'Ouest.

Le travail accompli dans de telles conditions ne pouvait manquer d'être sérieux et efficace. Il a revêtu ce double caractère: il a consolidé nos positions, il a orienté nos efforts de demain.

A ce titre — comme plusieurs orateurs l'ont souligné — la première convention des commissaires franco-canadiens contraste avantageusement avec celle de la *School Trustees Association*, où les divagations et les manifestations du fanatisme le plus étroit figuraient au premier plan. Ne devient-il pas de plus en plus évident que la rupture de l'an dernier, dictée par notre honneur, nous a été un réel bienfait? Elle nous a permis de discuter entre nous, à notre point de vue, la question du français dans nos écoles; elle nous a donné l'occasion de prouver à certains adversaires qui nous taxent d'indifférence en matière d'éducation quel souci nous portons, non seulement à la sauvegarde de notre langue, mais encore à tout ce qui peut contribuer au progrès général de notre organisation scolaire; elle nous a permis, en proclamant notre désir sincère de donner à nos enfants une connaissance pratique de l'anglais, de repousser une fois de plus une absurde calomnie.

La meilleure preuve de l'opportunité de ces mises au point, nous la trouvons dans l'accueil sympathique de la presse anglaise. Nul doute que ses comptes rendus impartiaux, venant après les discours prononcés à la Chambre lors du débat scolaire, ne contribuent puissamment à dissiper maints préjugés et à nous faire mieux connaître.

L'une des séances les plus significatives de ces deux journées si bien remplies, celle dont les résultats auront été le plus directement appréciables, ce fut, à coup sûr, la réunion du mardi soir, consacrée tout entière à l'Association Interprovinciale. L'extension vraiment prodigieuse de l'œuvre au cours de l'année, les résultats tangibles déjà obtenus parlent d'eux-mêmes en faveur de l'infatigable dévouement de son secrétaire et de la générosité des nôtres. L'enthousiaste spontanéité avec laquelle on a paré, en un tour de chapeau, le déficit probable de cinq cents piastres atteste une volonté bien arrêtée de ne pas laisser se ralentir la campagne de recrutement de notre personnel enseignant.

Une dernière réflexion en marge de la convention des commissaires. Il n'y a pas de cloison étanche entre les différents domaines de notre activité nationale. La présence au milieu de nous de M. Jean Masson, délégué du Comité national interprovincial des cultivateurs, aura marqué une phase nouvelle dans l'élaboration de nos plans d'action. Son exposé lumineux nous a fait entrevoir quels précieux avantages nous pourrions retirer, au point de vue national, d'une solide organisation économique des forces franco-canadiennes. C'est un point sur lequel nous aurons à revenir.

DONATIEN FRÉMONT.

Convention des Canadiens français de l'Ontario

L'Association canadienne-française d'Education d'Ontario tient en ce moment sa cinquième convention à Ottawa.

Nous nous associons de tout cœur par la pensée à nos vaillants compatriotes et nous suivrons leurs travaux avec un vif intérêt.

Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan sont représentés à cette convention par notre directeur, le R. P. Auclair, aumônier général de l'A.C.F.C.

D. D. MacKenzie chef libéral temporaire

A l'assemblée des députés libéraux tenue lundi, il a été décidé que D. D. McKenzie, député de Cape Breton nord, serait le chef libéral aux Communes pendant la présente session. Le choix d'un chef permanent sera laissé à une grande assemblée du parti qui aura lieu le plus tôt possible.

Le Parlement fédéral en session

Ottaw.—Le parlement s'est ouvert le 20 février sans les pompes habituelles à cause de la mort de Sir Wilfrid Laurier.

Le discours du trône annonce un bill de franchise électorale qui accordera aux femmes le droit de vote et le droit de siéger au parlement. D'autres bills concerneront l'assistance aux soldats retour du front, l'encouragement à l'immigration et à la colonisation, à l'instruction professionnelle. On annonce également la création d'un ministère de la santé publique et la validation des ordres en conseil touchant la prohibition.

Après la lecture du discours du trône, la Chambre a voté à Sir Wilfrid Laurier des funérailles nationales et s'est ajournée, en signe de deuil, jusqu'à mardi.

Convention des Grain Growers

La grande convention des Grain Growers, qui s'est tenue à Régina la semaine dernière, a été suivie par une foule considérable de fermiers de la province. D'importantes questions y ont été discutées et on y a pris des décisions touchant plusieurs des problèmes agricoles du moment. L'hon. W. M. Martin a ouvert la convention; il a parlé du travail de reconstruction d'après-guerre et de l'immigration.

Le président Maharg ayant passé en Europe les deux derniers mois et n'étant revenu que depuis trois jours, le traditionnel discours du président n'a pas figuré au programme.

Une résolution a été présentée à l'effet que le travail de propagande de l'association serait fait désormais uniquement dans la langue anglaise. Après une discussion longue et animée, dans laquelle le secrétaire Musselman et le directeur Fleming ont pris une part très active, on a décidé à l'unanimité que la propagande se ferait dans les autres langues.

Un éloquent tribut d'hommage a été rendu à Sir Wilfrid Laurier par le Dr Salem Bland. Celui-ci a préconisé la formation d'un nouveau parti indépendant des autres, se recrutant parmi les fermiers de l'Ouest. L'idée a été accueillie avec un enthousiasme délirant. Néanmoins la convention n'a pas voulu approuver l'entrée dans la politique des Grain Growers comme organisation.

Elle a seulement autorisé, pour chaque constitution fédérale, un fonds de campagne séparé destiné à couvrir les frais d'une convention pour la nomination d'un candidat qui s'engagera à soutenir le programme politique national du Conseil canadien d'Agriculture.

A la suite de la lecture du rapport de la section commerciale, qui accuse une perte sèche de plus de $7.000 pour l'année, la convention a approuvé le projet d'un fonds commercial de $500.000. Dans l'espace d'une heure, plus de $60.000 ont été souscrits.

Un délégué d'Estevan ayant essayé de provoquer une discussion religieuse, il a été promptement réduit au silence par l'assemblée et a dû quitter l'estrade sans même avoir pu lire la résolution qu'il tenait à la main.

L'hon. S. J. Latta, ministre des routes, a donné une intéressante conférence sur "la presse, son mérite et sa menace".

La section féminine des Grain Growers a voté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'accorder aux femmes le droit d'être candidates à la Chambre des Communes.

A une grosse majorité, la convention a demandé la fixation du prix du blé pour la récolte de 1919. La discussion a été très chaude et les avis semblaient partagés pour et contre. C'est l'hon. Dunning qui a eu le mérite de rallier les dissidents en montrant que la mesure était plus nécessaire aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a un an.

Le programme des fermiers, tel que tracé par le Conseil canadien d'Agriculture, a été approuvé à l'unanimité.

Pour la neuvième fois, John A. Maharg a été élu président de l'Association des Grain Growers.

La convention de 1920 se tiendra à Saskatoon.

Organisation agricole

Après la clôture de la convention des Commissaires d'école franco-canadiens, à Régina, M. Jean Masson, de Montréal, a fait une très intéressante causerie sur l'organisation agricole des Franco-Canadiens de l'Ouest. M. l'avocat Delorme, de Winnipeg, a également pris la parole. Un comité a été nommé pour étudier la question. L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine le compte rendu de cette réunion.

1ère Convention des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan

La première convention des Commissaires d'école est un magnifique succès.--Pendant deux jours les délégués étudient les problèmes intéressant nos écoles franco-canadiennes.--Travail pratique.--M. Raymond Denis expose éloquemment les devoirs des commissaires d'école.--On adopte des résolutions dignes et modérées.

(De notre envoyé spécial)

La première convention de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan a eu lieu à Régina les 18 et 19 février. Disons tout de suite qu'elle a remporté un magnifique succès qui dépasse tout ce que l'on était en droit d'espérer. Les quatre grandes séances de ces deux journées ont été suivies avec un intérêt marqué par plus de deux cents délégués représentant pratiquement tous les centres franco-canadiens de la province.

La convention s'est tenue dans la salle Sainte-Marie. Dès mardi matin, après la remise des lettres de créance, on s'est mis résolument au travail avec un entrain qui ne s'est pas départi jusqu'à la fin.

A côté du président de l'Association, M. Emile Gravel, qui a présidé toutes les séances avec une rare habileté, on remarquait sur l'estrade les membres du comité provisoire présents: MM. Raymond Denis, de Vonda; Jules Casgrain, de Prince-Albert; O. Ducharme, de Willow Bunch; J. A. Roy, de Delmas; Jean Haran, de Forget.

Avant d'ouvrir la séance, le président invite le R. P. Auclair, O.M.I., aumônier général de l'A.C.F.C., à prendre également place sur l'estrade.

Après quelques paroles de bienvenue à l'adresse des délégués, M. Emile Gravel propose que l'on se mette au travail immédiatement et il donne la parole à M. Raymond Denis, qui va parler sur le devoir des commissaires d'école.

Le devoir des commissaires d'école

Je suis heureux de saluer ici aujourd'hui, dit l'orateur, la première convention des commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan. J'espère bien qu'elle ne sera pas la dernière et que cette nouvelle organisation prendra place, à côté de nos autres œuvres nationales, en union avec elles, pour maintenir parmi la jeune génération le culte de notre belle langue française.

Ne nous faisons pas d'illusions: la lutte autour de l'école n'est pas terminée. Le fanatisme, battu à la convention de Régina, il y a deux ans, prenait sa revanche l'année suivante à Saskatoon. Battu cette année à la Législature, il prépare de nouveau sa revanche.

Nos adversaires savent, comme nous le savons nous-mêmes, que l'influence de l'école est toute-puissante. Du maintien de nos écoles dépend l'avenir de notre race. Si nous voulons que nos enfants conservent l'idéal français, si nous voulons qu'ils parlent et qu'ils aiment la langue française, il est nécessaire qu'ils l'apprennent à l'école; car une langue qui ne s'enseigne pas à l'école est une langue appelée à disparaître; une langue qui ne se lit pas, qui ne s'écrit pas, est une langue appelée à s'oublier.

La langue est en même temps la plus sûre gardienne de notre foi religieuse. Nos adversaires le savent; c'est pourquoi ils s'attaquent à l'enseignement de notre langue, sapant ainsi à la base les assises fondamentales de notre race.

Dieu merci! la langue française a subi d'autres assauts. Pareille à l'Eglise du Christ, qui traverse les persécutions et en sort plus vigoureuse, elle sortira de cette tempête plus aimée, plus choyée, plus ancrée dans nos cœurs.

Nos responsabilités

Dans cette lutte autour de l'école, nous occupons, nous, commissaires d'école, une place spéciale, une place d'honneur, mais aussi une place chargée de responsabilités. Nous sommes les sentinelles chargées de garder l'entrée du fort. "On ne passe pas!" disaient les poilus à Verdun. Ce mot, nous le ferons nôtre, et à ceux qui, par l'école, veulent atteindre l'âme de nos enfants et l'avenir de notre race, au nom de toute notre histoire et de tous les nôtres, nous répondrons: "On ne passe pas!"

C'est en partie pour étudier les devoirs découlant de notre charge que nous sommes ici aujourd'hui. L'année dernière, à la suite de la fameuse convention de Saskatoon, nous avions pris la résolution unanime de séparer notre cause de celle de la School Trustees Association. Cette résolution a été tenue, et je ne crois pas qu'un seul des nôtres ait assisté à la convention qui s'est tenue à Régina il y a quelques semaines.

Nous avions pris en même temps la résolution d'organiser une association des commissaires d'école franco-canadiens de la province, avec une convention annuelle dans laquelle nous étudierions en commun les problèmes qui intéressent nos écoles. Cette deuxième résolution a également été mise en pratique et je constate avec satisfaction que notre première convention est un succès.

Nous sommes ici les dépositaires de l'autorité des parents en matière d'éducation: nous sommes les défenseurs de leurs droits trop souvent violés; nous portons jusqu'à un certain point la responsabilité de l'éducation des milliers de petits Franco-Canadiens qui fréquentent nos écoles. Et dans la presse anglo-protestante, comme dans le public en général, nous serons plus que cela. On dira que nous sommes les représentants de la race tout entière, les porte-paroles de la cause française dans la province.

Appel à la modération

A la suite des heures angoissantes que nous avons vécues ces mois derniers, cette convention revêt un caractère de gravité exceptionnel, une importance qu'ont eue jusqu'ici bien peu de nos conventions franco-canadiennes.

Nos compatriotes des autres groupes français, aussi bien que les Anglo-protestants de la province qui nous sont sympathiques, attendent avec intérêt le résultat de cette première convention. Nos adversaires l'attendent également pour essayer d'en tirer des arguments qu'ils s'efforceront d'exploiter contre nous.

C'est donc à nous d'être à la hauteur des circonstances, de montrer que les agitateurs ne sont pas de notre côté. C'est à nous de faire voir à tous, amis et adversaires, que cette convention n'est pas une assemblée de démagogues, comme celles qui se sont tenues à Saskatoon et à Régina, mais une véritable convention de commissaires d'écoles amis du progrès, désireux d'améliorer leurs écoles et d'en arriver à une meilleure entente entre les diverses races qui habitent le pays.

Nous aurons donc à nous défier des paroles imprudentes prononcées parfois dans un moment de chaleur patriotique, à nous défier surtout des demandes excessives qui pourraient nous faire ranger parmi les extrémistes. Et à ce propos, je ne saurais mieux faire que de vous transmettre ici un message que j'ai reçu de l'un de nos chefs vénérés, de l'un de ceux dont on aime à suivre les conseils parce que l'on sait que sa bienfaisante influence a eu une très large part dans le maintien du principe de l'enseignement du français. Ce chef vénéré m'écrivait, il y a quelques jours: "Je vous supplie de faire tous vos efforts pour que rien ne se dise, rien ne se fasse à cette convention qui puisse être interprêté contre nous, qui puisse compromettre notre cause."

Cette recommandation, je suis sûr qu'elle sera suivie parce qu'il y va de notre dignité et de notre intérêt.

Le rôle du commissaire

Après avoir passé rapidement en revue les principales questions à l'étude, M. Raymond Denis en arrive à parler plus spécialement des devoirs des commissaires d'école. Il déplore l'indifférence des pères de familles, dans beaucoup de districts, à l'égard de l'assemblée annuelle, — assemblée cependant très importante, à laquelle se fait l'élection des commissaires.

Il est nécessaire que nous travaillions, chacun dans sa sphère, à faire comprendre autour de nous l'importance de la question de l'éducation, à faire connaître et apprécier le rôle véritable du commissaire. Celui que nous devons choisir pour remplir ces fonctions ne doit pas être nécessairement l'homme le plus populaire, le meilleur garçon, mais l'homme le plus compétent, l'homme le plus dévoué à nos organisations nationales.

Les devoirs d'un commissaire ne consistent pas uniquement dans tous les petits actes se rapportant à l'administration matérielle et financière de l'école. Il y en a d'autres d'une nature plus élevée.

Le plus important de tous consiste à engager un bon instituteur ou une bonne institutrice, et, quand on l'a, à travailler à le garder.

Un mal chronique

Un mal chronique dont nous souffrons, c'est le changement trop fréquent d'instituteurs ou d'institutrices. Ces changements sont déplorables pour le progrès des enfants. Il est prouvé qu'un instituteur même médiocre obtiendra de bien meilleurs résultats en restant plusieurs années à la même place que d'excellents instituteurs qui seront changés tous les ans.

Dans certains pays, le personnel enseignant ne change pour ainsi dire jamais d'école. Pourquoi donc les écoles de chez nous qui gardent un instituteur à peine deux ans sont-elles si rares? Est-ce à faute des maîtres, des commissaires ou de la population?

Le défaut de considération dont sont entourés les instituteurs et institutrices me paraît l'une des causes de ces changements trop fréquents. On n'apprécie pas assez leur rôle. On est trop porté à les considérer comme des inférieurs que l'on paie et que l'on [illegible] renvoyer n'importe quand. [illegible] engagement, leur [illegible] trop soumis aux petites influences locales, parfois bien malfaisantes. On exige de nos instituteurs et institutrices un état de perfection qui n'est pas de ce monde. Qu'il est pénible cependant, le rôle de la petite institutrice, seule au milieu des bois ou des prairies, le plus souvent sans famille auprès d'elle pour la conseiller, alors qu'avant de corriger un bambin de six ans il faut savoir si la maman ne va pas se fâcher, quand il faut se demander, avant d'aller faire une visite, si celle-ci ne déplaira pas à la femme de tel commissaire influent!... Que de diplomatie pour contenter tout le monde! Et que de fois je reçois des demandes d'institutrices me disant: "J'ai déjà été dans telle école, je ne veux plus y retourner".

L'un des principaux de nos devoirs de commissaires doit être de protéger notre institutrice, de la défendre au besoin, de montrer l'importance de sa mission, d'écarter les difficultés qui peuvent surgir, de dédaigner les petites histoires de clocher.

L'assistance scolaire

Une autre question, qui vient immédiatement après le maintien des instituteurs, est celle de la régularité de la fréquentation scolaire. La situation sur ce point n'est pas ce qu'elle devrait être. Dans bien des districts, le pourcentage de l'assistance est excellent au printemps, mais il baisse lamentablement dès que les travaux de l'automne commencent. Des enfants de dix ans sont retirés de l'école pour aider aux moissons ou aux charrois du blé. Les parents réfléchissent-ils suffisamment à l'égoïsme de leur conduite, aux dommages qu'ils font subir à cet enfant en le jetant dans la vie sans aucune instruction? Car, je vous le demande, quelle instruction aura un bambin qui ne va à l'école que la moitié du temps? Les parents réfléchissent-ils que cet enfant, devenu homme et enviant des situations qu'il ne sera pas en mesure d'occuper, faute d'instruction, pourra dire: "C'est la faute de mes parents..."? Sans doute, l'instruction n'est pas une condition indispensable du salut; mais c'est une arme puissante qu'aucun de nous n'a le droit de dédaigner pour ses enfants. Et comprenez bien que je ne parle pas d'une instruction supérieure ou classique, mais seulement d'une bonne instruction élémentaire, qui permette à celui qui la possède de lire, de compter, de discuter d'une façon intelligente, de faire honneur à lui-même et à sa race.

Les parents dont les enfants ne suivent pas régulièrement l'école sans raisons très graves sont donc coupables envers ces enfants et c'est à nous, commissaires d'école, de répandre ces idées dans le peuple, à nous d'aller voir ce père de famille pour lui exposer raisonnablement et amicalement son devoir, à nous enfin, en dernier ressort, d'user de l'arme que met entre nos mains la loi sur l'instruction obligatoire.

L'enseignement du français

Nous avons aussi, et surtout, à surveiller la partie française de l'enseignement. La partie anglaise est déjà surveillée par l'inspecteur d'une façon suffisante pour qu'il ne soit pas besoin d'avoir d'inquiétude à ce sujet. Pour le français, il n'en est pas de même.

Nous avons d'abord à engager une institutrice parlant et pouvant enseigner le français. Il y a quelques années, il y a eu une très forte tendance, chez certains des nôtres, à exiger de l'institutrice un anglais parfait, sans accent, et à négliger le français. Ceci est une faute, et pour ma part, je préférerais une institutrice dont l'anglais serait un peu défectueux, mais qui connaîtrait son français, à une autre très forte sur la première langue et ignorant la seconde. Le département de l'Education refuse-t-il un permis sous prétexte de manque de connaissance suffisante en anglais [illegible] nous imposer une institutrice anglo-protestante, nous devons résister de toutes nos forces, jusqu'à la perte de l'octroi du gouvernement, parce qu'il s'agit d'une question de principe sur laquelle on ne peut transiger. J'espère [illegible] que, grâce à notre association de commissaires, les [illegible] ainsi en péril pourront [illegible] et aidés.

[illegible] mixtes sont dans [illegible] particulière qui rend [illegible] impossible cette ligne de [illegible] mais dans les uns comme dans les autres, nous devons [illegible] que l'institutrice enseigne le français régulièrement. [illegible] intimidée par l'inspecteur [illegible] reculera et abandonnera [illegible] ou du moins raccourcira l'heure de français. [illegible] veiller en interrogeant [illegible] en visitant l'école, [illegible] curé de la paroisse [illegible] le catéchisme et [illegible] les examens en français.

[illegible] aux élèves, [illegible] de prix distribués [illegible] méritants, l'embellissement [illegible] pour la rendre [illegible] écoliers sont [illegible] très utiles qui font [illegible] domaine.

[illegible] sommes pas ici pour [illegible] ni pour en [illegible] sommes ici pour [illegible] pratique. Je ne [illegible] point de pérorai[illegible] qui attire les applaudissements. Je vous dirai [illegible] Réfléchissez sur les [illegible] de soulever [illegible] sur l'im[illegible] votre mission, sur vos [illegible] Prenons surtout la résolution de travailler tous ensemble [illegible] toutes nos forces, de tout notre [illegible] à faire de nos écoles des écoles parfaites, à faire des enfants qui les fréquentent, une génération de Franco-Canadiens fiers de leur langue, fiers de leur [illegible], fiers du sang qui coule dans leurs veines, une génération enfin qui nous fera honneur et qui saura porter haut et ferme le drapeau de la race.

Inutile de dire que ce travail de M. Raymond Denis, dont nous devons nous contenter de reproduire les passages les plus importants, a été vivement apprécié de l'auditoire.

Après quelques remarques du président, qui félicite l'orateur et insiste sur la grande responsabilité des commissaires d'école, on procède à la nomination d'un comité des résolutions composé de quinze membres choisis par l'assemblée.

Comment s'est fondée l'Association des commissaires d'école franco-canadiens

La [illegible] de [illegible] s'ouvre par un discours du président qui rappelle à la suite de quelles circonstances les Franco-Canadiens se sont séparés de la *School Trustees Association* pour former leur propre *Association des Commissaires d'école franco-canadiens* qui tient en ce moment sa première convention.

[illegible] deux ans déjà, dit M. Gravel nous avions été témoins des facteurs étrangers au but véritable de l'association commençaient à s'introduire dans la vieille organisation. La politique et les préjugés de race — ces deux éléments essentiellement opposés au progrès d'une association qui [illegible] l'avancement de l'instruction dans nos écoles — avaient pénétré chez elle.

C'est alors seulement que nous avons songé à nous retirer. Et la preuve que nos appréhensions étaient fondées nous a été fournie par ce qui s'est passé l'année dernière à Saskatoon. N'y avons-nous pas vu, en effet, insulter grossièrement notre race et notre langue. N'avons-nous pas été empêchés, nous, libres citoyens britanniques d'user du droit élémentaire de libre discussion dans les assemblées publiques? N'avons-nous pas subi l'humiliation de voir nos orateurs bâillonnés par une foule hurlante et un soldat français en uniforme hué pendant qu'il défendait la noble race à laquelle il avait l'honneur d'appartenir?

De concert avec les préjugés de race, les combinaisons politiques s'étaient aussi introduites dans l'association des School Trustees et certains de ses membres étaient plus intéressés dans l'avancement de leur parti que dans l'avancement des écoles de notre province. Les écrits du président de l'Association, M. Bryant, contre l'élément franco-catholique; la lettre circulaire du chef des orangistes aux députés de notre Législature, au moment du débat sur la question du français; les résolutions de la dernière convention qui traduisent les opinions de M. McLean, le chef de l'opposition: tout nous démontre clairement que l'Association des School Trustees est entachée de tendances et de fins politiques qui lui enlèvent tout prestige comme œuvre d'éducation.

Voilà pourquoi nous avons cru devoir nous séparer et former l'Association des Commissaires franco-canadiens.

Par-dessus tout, nous allons nous occuper d'éducation: c'est notre but unique.

Nous voulons de bonnes écoles, afin de fournir à l'Etat des citoyens utiles, armés non seulement de la langue anglaise, qui leur permettra de faire leur chemin dans la vie, mais aussi de la langue française, flambeau de la civilisation.

Je serais injuste si je terminais ces quelques remarques sans ajouter que la majorité du peuple canadien de langue anglaise a des idées plus larges, plus démocratiques et plus justes que l'association des School Trustees.

Quant à nous, nous nous garderons bien, au cours de nos travaux, de l'imiter en quoi que ce soit. Son attitude vis-à-vis des Franco-Canadiens n'a pas été à son honneur. Il nous reste à espérer que M. Bryant et ses amis finissent par comprendre que le patriotisme véritable pour eux consisterait [illegible] nous aider à nous développer suivant nos aspirations, à faire de nous un peuple heureux et non pas à répéter l'histoire de l'Alsace, de la Pologne et de l'Irlande.

M. Emile Gravel examine ensuite les changements survenus dans la loi scolaire à la suite des récents amendements.

L'an [illegible] "cours primaire", pendant lequel l'enseignement du français était autorisé, se trouvait mal défini. Les divergences d'interprétation n'ont plus aucune raison d'être aujourd'hui et l'inspecteur ne peut imposer la sienne. Pendant toute la première année, le français peut être enseigné exclusivement. Dans les autres années, il a droit à une heure par jour.

La nouvelle loi doit entrer en vigueur le 1er mai et il appartient aux commissaires de donner aux institutrices [illegible] instructions requises.

Les concours scolaires régionaux

M. J. C. Faucoup, instituteur à [illegible], lit un travail très fouillé sur les concours scolaires régionaux.

Après quelques considérations générales sur les écoles de la province, les écoles franco-canadiennes en particulier, il pose en principe que si nous voulons soutenir la concurrence avec les autres, il nous faut prendre part aux concours régionaux qui ont lieu chaque année dans chaque inspectorat.

La tendance aujourd'hui est de profiter de la réunion annuelle des instituteurs et institutrices d'un même inspectorat pour organiser une exposition de travaux scolaires ou même des concours entre les meilleurs élèves des écoles représentées. Les journées qu'une institutrice passe à la convention annuelle doivent compter parmi les meilleures et les plus fécondes pour les enfants. Le devoir des commissaires leur demande de faire l'impossible pour que maîtresses et élèves participent à ces concours scolaires. Il n'y a même aucune raison qui devrait les dispenser d'y assister personnellement.

Il faut que vous retourniez dans vos districts et que vous déclariez tout net à vos instituteurs ou institutrices: Nous ne laisserons plus deux ou trois écoles lutter seules contre tout un inspectorat. Que vous manque-t-il pour préparer ce concours? Un jardin labouré et clôturé?... Autant le faire maintenant par plaisir, plutôt que d'y être acculé bientôt par la force. Des outils pour le travailler?... Nous vous en fournirons. Nous avons des plantes de reste, nous vous les passerons. S'il vous faut du papier à dessin, du matériel de construction et de modelage, des articles pour le tricotage et la couture, nous prendrons pour une fois sur les dix piastres réservées à la bibliothèque. Il faut que nos enfants puissent montrer leur habileté. Il y a dans la place une musicienne qui viendra, pendant une semaine ou deux, vous aider à préparer votre chœur de chant. Le jour du concours arrivé, vous choisirez vos élèves. Prenez-les tous, si vous en avez besoin. Nos automobiles sont à votre disposition. Et au lieu de prendre part à un ou deux concours seulement: l'épellation et le dessin par exemple, vous allez concourir sur tout le programme: jardin scolaire, gymnastique, modelage, dessin, couture, épellation, arithmétique, écriture, jeux.

Examens français régionaux

Parlant ensuite des moyens d'encourager l'étude du français, M. Faucoup propose des examens par régions, à des dates propices, comme le lendemain ou la veille des examens officiels. Un ou deux délégués de l'A.C.F.C. pourraient suivre les principales lignes de chemins de fer et donner eux-mêmes les compositions dont la correction serait centralisée à Prince-Albert. Peut-être serait-il bon aussi d'établir deux diplômes: moyen et supérieur. Ce serait un premier pas vers le recrutement de nos instituteurs et institutrices dans la province, qu'il nous faudra bien entreprendre un jour ou l'autre.

La lecture de cet intéressant travail provoque une discussion générale sur l'enseignement du français dans nos écoles. M. Raymond Denis insiste à son tour pour que nos districts franco-canadiens soient représentés aux concours scolaires régionaux. Il voudrait aussi des concours portant uniquement sur le français. Dans l'état actuel, le public est plus ou moins trompé par certaines maisons d'éducation qui sont censées faire une part assez large au français mais qui, en réalité, le négligent. Des concours organisés à travers toute la province, ou encore une inspection sérieuse au point de vue du français faite par des personnes indépendantes et compétentes feraient connaître aux parents les institutions qui se recommandent par le soin donné à l'étude de notre langue. Ceci aurait un effet salutaire sur ces institutions et les stimulerait dans cette voie. M. Denis suggère que l'A.C.F.C. prenne en mains l'organisation de ces concours français.

M. Louis Charbonneau, instituteur à Vonda, parle des deux méthodes en usage pour enseigner les langues étrangères. Il apporte en témoignage le rapport de la commission Leathes, en Angleterre, qui a été unanime à se déclarer en faveur de la méthode indirecte.

M. J. C. Faucoup croit qu'il serait possible d'allonger d'une demi-heure au moins le temps consacré au français sans se mettre en contravention avec la loi. Il suffirait de commencer la classe plus tôt le matin ou de la prolonger le soir. L'assistance, appelée à faire connaître son opinion sur cette mesure, au cas où elle serait réalisable, est unanime à l'approuver.

Hommage à Sir Wilfrid Laurier

Au cours de cette séance de l'après-midi, les délégués ont exprimé leur regret de la mort de Sir Wilfrid Laurier et ont rendu un hommage ému à la mémoire du grand homme d'Etat canadien-français. A la suite de quelques brèves paroles du président, les invitant à manifester la part qu'ils prenaient au deuil national, ils se sont tous levés, inclinant la tête au milieu d'un silence impressionnant.

Résolutions de la Convention

Les deux séances du mercredi sont consacrées à la discussion des résolutions.

Le R. P. Auclair, président du comité des résolutions, fait ressortir l'esprit qui a présidé au travail des membres. Il signale l'importance qu'auront, chez nous et au dehors, ces résolutions sur lesquelles les délégués auront à se prononcer. Elles visent moins à répondre aux attaques du fanatisme qu'à éclairer l'opinion publique anglaise.

Nous ne pouvons relater en détail les intéressantes discussions qui se sont déroulées autour de ces résolutions. Nous devons nous contenter de publier celles qui ont été adoptées.

Les commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, réunis en convention à Régina, en leur qualité de dépositaires de l'autorité des parents

1e *Réitèrent l'expression de leur entière loyauté et de leur parfaite fidélité au Roi et à la Couronne britannique.*

2e *Ils affirment la volonté de tous les Franco-Canadiens de faire apprendre correctement à leurs enfants la langue anglaise qui est la langue principale de l'enseignement dans toutes leurs écoles. Comme témoignage de l'efficacité de leurs écoles, ils peuvent citer les résultats de plusieurs concours régionaux où le plus grand pourcentage des récompenses a été obtenu par les écoles franco-canadiennes.*

3e *Ils affirment le principe de droit naturel que l'éducation est une chose sacrée qui appartient d'abord aux parents et ils demandent que l'Etat respecte en matière d'éducation ce droit sacré.*

4e—*Ils déplorent la campagne de fanatisme qui a été menée à travers la province par certains journaux et certaines organisations et considèrent cette campagne comme antipatriotique, parce qu'elle suscite des divisions funestes de race et de religion et est absolument contraire à la cause de l'éducation.*

En conséquence, ils protestent formellement contre les propositions Nos 12, 20 et 21 de la convention de la Saskatchewan School Trustees Association, tenue à Régina les 22 et 23 janvier dernier, propositions de nature à continuer cette agitation; ils protestent également contre les propositions Nos. 9, 22 et 26, qui démontrent que cette association et ceux qui la dirigent visent la question de langue (1).

5e *Ils expriment leurs sincères remerciements aux ministres et à la majorité de la députation pour la reconnaissance qu'ils ont consacrée du principe de l'enseignement du français, tout en regrettant que ce principe n'ait pas été étendu dans son application à la Saskatchewan d'une façon plus large.*

6e—*Ils demandent au gouvernement, et spécialement à l'honorable ministre de l'Education, de faciliter aux districts franco-canadiens l'enseignement du français par les mesures pédagogiques nécessaires.*

7e—*Ils recommandent au gouvernement de fixer un minimum de traitement et d'établir un système régulier de pension pour les instituteurs et institutrices après un certain temps d'enseignement.*

8e—*Cette convention recommande que dans les écoles rurales et de village l'instituteur voit à la surveillance des enfants durant l'heure du dîner et que ceci soit mentionné dans le contrat d'engagement. Pour faciliter cette surveillance, cette convention recommande également la construction obligatoire d'une maison contiguë à l'école pour le logement de l'instituteur.*

9e—*Il serait désirable que les commissaires visitent leurs écoles au moins une fois par mois.*

10e—*Cette convention est d'avis que le programme scolaire accorde plus d'importance à l'enseignement agricole.*

11e—*Cette convention exprime le vœu qu'une plus grande place soit donnée, dans le programme d'études, à l'Histoire du Canada dans les grades inférieurs et que le manuel soit revisé au point de vue des omissions et des erreurs historiques.*

12e—*Cette convention exprime le vœu qu'un plus grand nombre de nos jeunes gens se consacrent à la carrière de l'enseignement.*

13e—*Cette convention recommande aux commissions scolaires de faire distribuer chaque année des livres de prix aux élèves les plus méritants, afin de stimuler le progrès des études.*

14e—*Cette convention exprime le vœu que les écoles franco-canadiennes s'unissent aux concours scolaires régionaux et qu'elles s'y fassent représenter par leurs élèves.*

15e—*Pour éviter les conflits de religion et de race, pour établir la paix et l'harmonie entre tous les éléments de notre province, cette convention émet le vœu que toutes les questions d'éducation dans la province soient soumises au contrôle d'un Conseil de l'Instruction publique à double section, catholique et protestante, composé des hommes les plus compétents en matière d'éducation et entièrement indépendants des partis politiques.*

Après l'adoption de ces résolutions, M. Raymond Denis propose un vote de remerciements à la Compagnie canadienne de colonisation, dont le représentant, M. Chambrun, a été d'un secours précieux dans l'organisation de la convention.

Le secrétaire de l'Association des commissaires informe les délégués que l'on se propose de publier en anglais les discours prononcés par les ministres lors du débat sur la question du français et leur demande de coopérer aux frais de cette publication. Une collecte faite dans ce but rapporte une cinquantaine de piastres.

Le président donne lecture d'une communication du Cercle catholique des Voyageurs de commerce de Québec demandant de signer une requête à M. Gabriel Hanotaux, le priant de bien vouloir prendre en mains la cause des Canadiens français devant la Conférence de la paix.

Officiers de l'Association des Commissaires d'école

On procède enfin à l'élection des officiers de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens. Sont élus:

Président: Emile Gravel, Gravelbourg.

Secrétaire-trésorier: Raymond Denis, Vonda.

Directeurs: O. Ducharme, Willow Bunch; Jean Haran, Forget; J. A. Roy, Delmas; Jules Casgrain, Prince-Albert; Théodore Lalonde, Arborfield; Chas. Handfield, Saint-Antoine; Raymond Leduc, Assiniboia; René Rosy, Laflèche.

Pour la nouvelle convention, on décide de laisser aux présidents de l'A.C.F.C., de l'A.I. et de l'Association des Commissaires le soin d'en fixer le lieu et la date, dans l'espoir qu'ils pourraient être les mêmes pour les trois associations.

---

(1) Voici les résolutions visées:

9 Que la clause 9 de la loi scolaire soit amendée en retranchant les mots: "dont deux, au moins, catholiques romaines."

(La clause 9 est ainsi conçue: Il est établi un conseil de l'instruction publique composé de cinq personnes, dont deux, au moins, catholiques romaines, à être nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil, lesquelles sont rémunérées de la façon que détermine le lieutenant-gouverneur en conseil.)

12 Attendu qu'il est communément admis que le Canadien français n'a pas de droit légal aux privilèges de sa langue en Saskatchewan; attendu que treize ou quatorze autres nationalités font partie de notre corps politique, en conséquence il est résolu: "Que dans l'opinion de cette convention, le privilège de langue accordé au français dans notre milieu est préjudiciable aux meilleurs intérêts de notre dominion."

20- Que l'anglais soit la seule langue enseignée dans nos écoles publiques pendant les heures de classe et la seule langue d'instruction.

21 Que personne ne soit éligible à la charge de commissaire qui est incapable de lire et d'écrire la langue anglaise.

22 Qu'aucune école élémentaire, académie ou collège privé ne soit permis dans la province, sauf avec une licence, et que toute institution ainsi licenciée soit soumise aux règlements du département de l'éducation en ce qui concerne la direction et l'inspection, exactement de la même manière que les écoles publiques, mais qu'aucun octroi ne soit accordé à ces écoles privées.

26—Que toutes les corporations soient imposées et taxées au profit de l'école publique, comme autrefois, qu'aucune division des taxes scolaires des corporations ne soit faite avec les écoles catholiques et que la stipulation demandant la division des taxes des corporations soit rappelée, cette division étant préjudiciable aux écoles publiques.

Un Deuil National

Les plus magnifiques funérailles qu'on ait jamais vues au Canada

Les funérailles de Sir Wilfrid Laurier, célébrées samedi dernier à Ottawa, ont revêtu un caractère de grandeur et de solennité absolument sans précédent dans l'histoire du pays. Cette grandeur s'est manifestée moins dans les pompeuses cérémonies que dans la spontanéité avec laquelle le peuple est venu par milliers rendre un dernier hommage à l'illustre défunt.

La veille des funérailles, près de 10,000 personnes ont défilé devant le corps du grand chef, exposé au musée Victoria.

Il y avait dans le cortège plus de 300 sénateurs et députés, y compris plusieurs ministres. Les tributs floraux occupaient dix grands traîneaux tirés par de magnifiques chevaux.

On remarquait dans le cortège Henri Bourassa et Armand Lavergne.

Le service funèbre a été célébré à la basilique. Mgr Di Maria, délégué papal, officiait, assisté par Mgr Routhier, les chanoines Campeau et Plantin et le R. P. Myrand. Il y avait dans le sanctuaire plusieurs archevêques et évêques et des représentants de toutes les communautés religieuses.

L'éloge funèbre du défunt a été prononcé en français par Mgr Mathieu, archevêque de Régina, et en anglais par le R. P. John Burke, pauliste, de Toronto.

"Il est allé devant le tribunal de Dieu rendre compte de sa vie, a dit entre autre choses Mgr Mathieu, et l'histoire de l'Empire dira ses grandes qualités de cœur et d'esprit. Mais il n'est pas mort. L'âme de Wilfrid Laurier vit dans un monde meilleur.

L'orateur a rappelé avec quelle passion l'homme d'Etat défunt aimait son pays, auquel il a donné toute sa vie, jusqu'à la dernière minute, combien il aimait ses compatriotes et s'efforça de les tenir unis, dans la concorde et l'harmonie. "Il comprit et s'efforça de faire comprendre aux autres que nous ne sommes pas nés pour nous haïr, mais pour nous aimer les uns les autres. Il était convaincu, et il s'efforça de convaincre les autres que nous devrions, au Canada, être unis d'un seul cœur et d'une seule affection".

Après l'absolution finale, le corps a été transporté pour l'inhumation au cimetière Notre-Dame. Les dernières prières sur la tombe ont été récitées par le R. P. Lejeune, O.M. I., du Juniorat du Sacré Cœur.

Ce que disent les journaux du grand disparu

Un deuil national

La Presse:

C'est un peuple entier, et non pas seulement une fraction politique ou même une race, qui se trouve atteint par la mort soudaine du très regretté sir Wilfrid Laurier, ancien premier ministre du Canada, et hier encore, chef vigoureux et actif de l'opposition libérale à Ottawa. A tous les degrés de l'échelle sociale, dans les cercles politiques comme au sein des plus humbles foyers, une douleur profonde étreint les cœurs. Parmi la masse populaire surtout, où le nom du grand disparu symbolisait tout ce que la race canadienne avait de meilleur, on s'habituera difficilement à la triste pensée que le "Vieux Coq" n'est plus. Notre deuil est vraiment national.

... Peu d'hommes politiques, dans tous les pays de l'univers, peuvent se vanter d'avoir joui d'une popularité aussi grande et aussi soutenue que l'éminent citoyen que la mort vient de coucher dans la tombe. Dans le triomphe comme dans la défaite, car il connut l'un et l'autre, Laurier fut toujours l'ami des foules. Il était permis de différer d'opinion avec lui sur les questions nationales: on ne pouvait cependant s'empêcher de le respecter et de l'aimer. Ceux qui, par principe, se trouvaient tenus de voter contre lui aux élections, ne le faisaient qu'après beaucoup d'hésitation et comme à regret, tant le prestige du vieux chef en imposait à tous.

La politique de concorde et d'union

L'Action Catholique:

Le moment n'est pas venu d'apprécier sa carrière. Il faut le recul de nombreuses années pour dégager de certains courants de passion ou d'opinion, placer les actions dans leur véritable cadre et voir les hommes publics sous le jour réel qui convient. L'histoire dira qui, des admirateurs passionnés de l'éminent homme d'Etat qui vient de descendre dans la tombe ou de ses adversaires irréductibles, eurent surtout raison.

...Manquait-il de la force de volonté nécessaire pour repousser l'occasion de monter au pouvoir qui s'offrait à son parti? Plus tard a-t-il négligé de jeter du côté de ce qu'il savait être le droit et la justice, le poids de son prestige, par crainte de sacrifier inutilement une situation péniblement acquise?

N'était-il pas plutôt fermement convaincu que le meilleur moyen de sauver ce qui pouvait être sauvé était de plier devant l'orage, comme le capitaine qui se laisse dériver à la cape au lieu d'abandonner son navire? A-t-il obéi à la conviction profonde et maintes fois manifestée que, "*dans un pays comme le nôtre, composé d'éléments divers, dans lequel les catholiques sont en minorité, aucun d'eux ne saurait prétendre à des droits absolus, ...que l'apaisement, la concorde et l'union sont le levier le plus puissant par lequel on peut faire respecter les droits de toutes les classes*"... et que son devoir était d'éviter au pays des luttes aussi stériles que dangereuses?

La dignité constante de sa vie, l'élévation de son caractère permettent de penser que dans ces circonstances difficiles, Sir Wilfrid Laurier a plutôt obéi à des motifs d'ordre élevé. L'histoire dira si sa manière de voir était la plus juste et la plus pratique: elle grandira ou diminuera dans la même proportion sa renommée de politique habile, d'homme d'Etat aux vues larges et nettes. Mais quoi qu'elle dise, elle laissera à sa figure assez d'éclat pour lui permettre de vivre dans la mémoire de ses compatriotes.

Un chef aimé

La Patrie:

Sir Wilfrid Laurier n'eut pas désiré autrement mourir. Ce fut son ambition de donner à son pays le labeur de sa vie entière; il n'en a point détourné une minute, même lorsque le poids des années pesa lourdement sur ses épaules en apparence frêles. Il lui était tellement impossible de se détourner de sa tâche qu'il n'a pour ainsi dire trouvé, pour tendre son front à la mort, d'autre jour que celui que vingt siècles ont consacré comme le jour du repos.

...Parmi les qualités maîtresses qui ont élevé Laurier au pinacle, en est-il une qui l'ait aidé si puissamment que le magnétisme qui se dégageait de sa prenante personnalité, et qui était comme une extériorisation de son âme sereine. Les foules étaient irrésistiblement attirées vers lui. Avant même que sa parole éloquente n'eût porté la conviction dans les esprits, le rayonnement de son regard et de son sourire lui avaient conquis les cœurs.

La figure de Laurier se détachera nettement dans notre histoire, dominant toutes les autres non seulement par ce qu'il a accompli de tangible, mais aussi par cette complète emprise qu'il a exercée sur l'âme nationale. Le peuple canadien aura peut-être, dans les temps futurs, d'autres chefs aussi merveilleusement doués et qui le conduiront avec la même maîtrise; il n'en aura probablement jamais qu'il aura tant aimé, et sur la tombe de qui seront versées autant de vraies larmes.

...Sa personnalité imposante l'a d'autre part fait envisager, non seulement en Angleterre, mais en France, autrement qu'on n'avait jusque-là envisagé le chef d'un gouvernement colonial.

Et c'est pourquoi le nom de Laurier restera attaché à l'origine du Canada comme nation indépendante, virtuellemeent souveraine.

L'hommage de M. Bourassa

Le Devoir:

Frappé comme par la foudre, Dieu lui a fait la grâce immense, rare à cet âge avancé, de recouvrer toute sa lucidité pour demander et recevoir les derniers secours de la religion. Cet acte de foi, soyons-en certains, M. Laurier l'a accompli avec l'humble simplicité qui a marqué tous les actes de sa vie privée. Religieux par le cœur plus encore que par l'esprit, il avait subi, comme tant d'autres, sa crise de foi; mais depuis nombre d'années il était revenu à l'entière pratique religieuse. Et, détail caractéristique, ce retour s'était opéré à l'heure de ses plus *brillants succès*, avant même la morsure des premières désillusions politiques.

Que nous n'entreprenions pas, aujourd'hui, de juger l'homme d'État, *sa carrière, ses actes, ses idées*, ses tendances, on le comprendra sans peine. Il y faut le recul du temps, l'apaisement des *passions et des préjugés: il faut* surtout attendre le plein développement d'actes divers posés au cours d'une carrière longue d'un demi-siècle.

Pour mon humble part, devant cette mort sereine et chrétienne, je ne me sens capable que de déposer sur sa tombe le tribut d'une amitié déjà vieille de vingt-cinq années, que d'âpres divergences d'opinion n'avaient pas éteinte — il m'en donnait récemment la preuve touchante — et d'inviter tous les chrétiens qui liront ces lignes émues à unir leurs prières aux nôtres.

Attentat contre Clemenceau

Georges Clemenceau a failli *succomber sous les balles d'un assassin* qui a tiré sur lui cinq coups de revolver au moment où il montait dans son automobile. Le premier ministre a été atteint à l'épaule et au dos. Les blessures ne sont pas graves et sa robuste constitution en triomphera aisément, en dépit de ses 76 ans.

L'assassin, Emile Cottin, âgé de 25 ans, a été arrêté. C'est un anarchiste dangereux. On croit qu'il a agi seul et qu'il ne s'agit pas directement d'un complot. Cependant on a découvert qu'un groupe d'anarchistes réunis en Suisse, au mois de décembre, avaient formé le plan d'assassiner tous les chefs politiques alliés à Paris.

Le général Pau dans l'Ouest

Le général Pau, l'un des chefs militaires les plus populaires de France, dont on n'a pas oublié le rôle brillant au début de la guerre, est en ce moment l'hôte du Canada, avec la mission française retour d'Australie qu'il dirige.

Débarqués à Vancouver, les membres de la délégation ont traversé l'Ouest pour se rendre à Ottawa. A Winnipeg, ils ont été reçus par le premier ministre Norris et escortés à la Législature, où le général Pau a occupé le siège à la droite du président. M. Norris a souhaité la bienvenue à l'hôte distingué de la Chambre. M. Talbot, député de la Vérendrye, a parlé en français au nom de l'opposition.

Le général Pau a également fait une visite à Saint-Boniface. Il a été reçu au collège et le maire Béliveau lui a présenté une adresse au nom de la ville.

Une Ligue pour le retour des nations à Dieu

Une ligue pour le retour des nations à Dieu vient d'être fondée en France. Le R. P. Philippe, 65, rue de la République Lyon, en est le promoteur.

Cette ligue est approuvée par le Saint-Siège. "Votre noble et généreux appel, écrit le cardinal secrétaire d'Etat, *répond plus que jamais aux graves nécessités actuelles*.. A l'heure où de profondes transformations sociales s'accomplissent: à l'heure où tant d'erreurs, de principes funestes continuent à pervertir les intelligences et tout le champ social, s'élevant en particulier contre la vérité surnaturelle, s'opposant à la mission de l'Eglise, c'est *un impérieux devoir pour tous et pour chacun* de contribuer à rendre aux individus et aux peuples cette vérité, cette paix, ce bonheur dont ils éprouvent un besoin indéfinissable... *Ce qui doit restaurer et garantir l'ordre social* ne peut être que le retour des individus et des familles, des nations et des peuples à Jésus-Christ, à sa loi, à son Evangile et à l'Eglise dépositaire de sa doctrine et de sa grâce... Aussi bien le Saint-Père vous félicite de la très louable et très pieuse pensée qui vous a porté à fonder une Ligue si opportune et si salutaire. *Il souhaite qu'à cette Ligue adhèrent tous les catholiques* dignes de ce nom, qui, par l'exemple d'une vie privée et publique sincèrement chrétienne, par la prière et par l'action, attirent les bénédictions du ciel et hâtent le retour de la société aux vrais principes et à la restauration de l'ordre social en Jésus-Christ, par son Eglise."

L'effort de la marine française

On aura idée de l'importance de l'effort de la marine militaire française par rapport à celui de l'ensemble des marines alliées, en se rappelant que, d'après les chiffres publiés naguère par la presse britannique, la France avait en Méditerranée 56 pour 100 du total des escadres proprement dites, 65 pour 100 des patrouilleurs, 38 pour 100 des torpilleurs et 30 pour 100 des sous-marins.

Dans l'Atlantique et dans la Manche secteurs d'actions des escadres britannique et américaine, 11 pour 100 des patrouilleurs, 6 pour 100 des torpilleurs et 17 pour 100 des sous-marins étaient encore fournis par la France.

Dans certains districts des Etats-Unis, on fait de l'élevage des porcs à deux époques de l'année, et on en tire un beau profit. Ce système devrait réussir aussi bien en Canada que chez nos voisins.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

FORGET, Sask.

Ce n'est pas sans un sentiment de profonde satisfaction que nous avons vu, lundi, les deux délégués de notre Commission Scolaire partir pour la Convention des Commissaires Franco-Canadiens. Le Rév. Père Sorrel et M. Jean Haran avaient été choisis à cette fin. Cette Convention nous l'attendions avec un peu d'impatience, parce que nous pensions qu'elle serait un moyen efficace d'attiser le feu caché sous la cendre du sentiment français dans l'âme de plusieurs. Que le Patriote se hâte de nous en apporter le détail.

M. Jean Haran a été élu membre de la direction de la nouvelle Association des Commissaires d'école franco-canadiens. Nos chaudes félicitations! Il a été à la peine, pendant les longues années de la lutte pour notre école; il fallait qu'il fût aussi à l'honneur.

Notre école, à Forget, nous en sommes d'autant plus fiers qu'elle est le résultat de luttes qui ont commencé à la fondation même de notre village, il y a près de quinze ans. Il nous faut cependant nous rendre le témoignage que, si nous nous sommes battus, ce n'a pas été pour le simple plaisir qu'il peut y avoir à donner ou à recevoir des coups: nous avons lutté pour de grands principes. Et, avec l'aide de Dieu, nous avons vaincu. Nos adversaires non catholiques ont préféré se séparer de nous. Il nous ont laissés en pleine possession de l'école publique, où deux de nos religieuses, non seulement munies de diplômes bien mérités, (quoi qu'aient laissé quelques plumes qui ont écrit de tout, même du mensonge) mais encore, ce qui est bien plus précieux, possédant une expérience acquise par de nombreuses années d'enseignement, apprennent à nos enfants par leurs exemples et leurs paroles les devoirs du bon chrétien et les obligations du loyal citoyen.

Nous avons hâte de voir arriver le 1er Mai, car on nous dit qu'alors, d'après la nouvelle loi, ce sera en français que se donnera l'enseignement à nos tout petits. Il paraît qu'il est question d'unir l'école de nos villes à plusieurs districts environnants. Notre honorable inspecteur nous a fait visite discrète à nos parages ces jours derniers, pour s'enquérir de la chose. On se demande comment ils pourront faire un district consolidé séparé, si nous, de l'école publique, nous ne le faisons pas d'abord. Tout est possible, cependant dans cet ordre de choses: et ce ne serait pas le premier exemple de favoritisme chez nous. Ah! si c'était nous qui demandions des privilèges, quel "haro sur le baudet"!

Personne ne regrette ici le départ d'une visiteuse importune, l'Influenza. Elle nous a assez épouvantés de ses menaces capricieuses. Deux mois durant, nous fûmes les victimes d'une double épidémie: épidémie d'influenza et épidémie de frayeur. Certains malins vont jusqu'à dire que celle-ci a mis au lit autant de personnes que celle-là. Quoi qu'il en soit, nous avons eu notre part d'épreuve douloureuse. Notre si aimable boucher, M. H. Thibault, dont tout le monde avait appris à aimer le sourire qui ne s'assombrissait jamais, est parti pour un monde meilleur, laissant dans les larmes une nombreuse famille de huit enfants, dont la plus jeune, Annette, s'est empressée d'aller le rejoindre en paradis. Partis aussi pour le ciel, deux jeunes gens cueillis, à la fleur de l'âge: Ernest Marchand, qui avait trouvé, à l'église où il fut longtemps enfant de chœur, le secret de se garder bon malgré ses dix-neuf ans: et Alfred Laberge, à l'extérieur plus rude, mais au cœur d'or. Tous deux sont regrettés par leurs chrétiennes familles, et surtout par deux sœurs, qui sont allées, au climat ensoleillé du midi de la France, consacrer leurs jeunes vies au service du bon Dieu. La vieillesse aussi dut payer son tribut; et il semble que certain quartier de Forget ait perdu de son charme en perdant Mme Jos. Dufault. L'influenza, si elle a fait verser des pleurs, a fait surgir des dévouements inlassables. Honneur à la phalange sacrée des personnes qui se sont sacrifiées jour et nuit au chevet de nos malades! Elles méritent bien nos remerciements et nos prières.

Nos jeux de cartes hebdomadaires, qui ont aidé à diminuer la longueur des soirées pendant les hivers passés, ont été suspendus cette année. On ne semble pas vouloir profaner de si tôt le sanctuaire de la mort, qu'est devenue notre salle paroissiale transformée en hôpital en novembre et décembre.

Notre Couvent compte au-delà de quatre-vingts pensionnaires, qui viennent de tous les points de la province. C'est dire en quelle estime sont tenues les bonnes religieuses qui les guident dans les voies de la piété et du savoir.

MARCELIN, Sask.

M. Napoléon Beaulac nous est revenu de Régina, où il était allé comme délégué du district scolaire de Marcelin à la Convention des commissaires d'école franco-canadiens.

—M. W. E. Miller, gérant de la Cie Terminal, et M. Paul Fleury, surintendant, étaient de passage à Marcelin, jeudi, revenant de Debden. Ils ont organisé une compagnie pour la construction d'un élévateur semblable à celui des Fermiers de Marcelin. Ils se déclarent très satisfaits du district et nous assurent d'un succès très réel pour l'avenir, tant à cause de l'intérêt que les fermiers portent à leur élévateur, que de la sûreté des récoltes et de la richesse du sol dans le pays.

Nous avons appris avec regret la mort de notre illustre compatriote, Sir Wilfrid Laurier. L'Association Libérale de Marcelin a fait parvenir, par télégramme, à Madame Laurier ses condoléances et l'expression de sympathie sincère, que tout vrai Canadien ressent à cette occasion.

—M. Thomas F. Côté, inventeur, gérant de la "Modern Fuse Plug Co." était de passage à Marcelin, cette semaine, ayant à se rencontrer, pour une décision importante, avec les directeurs de la Compagnie.

M. J. M. Renaud entrera cette semaine dans le bureau qu'il s'est fait construire à côté de sa résidence, près de la Banque. Cette construction fait honneur à l'habileté de M. Ernest Côté, comme entrepreneur et menuisier.

M. William Leask a acheté la propriété de M. Lawrence Lammédée et M. F. Egg a vendu sa demi-section, ayant décidé de retourner en Angleterre.

Nous pressentons une nouvelle offensive de la part des Doukhobors pour entrer dans notre district et nous espérons bien que les Canadiens français sauront se protéger, ainsi que leurs concitoyens, en usant leur bon jugement de préférence en faveur des nôtres.

M. John McVea a reçu un assortiment complet d'attelages pour répondre au besoin de sa nombreuse clientèle.

—Quiconque désire gagner la superbe automobile qui sera offerte en concours et dont les affiches apparaissent dans le superbe magasin de Lalonde & Cie., n'a qu'à se hâter, car tout fait prévoir un printemps hâtif.

M. Lacerte est allé à Saskatoon cette semaine dans l'intérêt de son commerce.

—o—

WILLOW BUNCH, Sask.

De retour.—Notre bon curé ne sera pas de retour avant la mi-mars. Nous regrettons vivement que des circonstances imprévues l'empêchent d'être ici pour la soirée du 4 mars.

Séance.—Les billets pour la séance dramatique et musicale s'enlèvent rapidement. Ceux qui tiennent à avoir un siège réservé doivent se hâter de retenir leur place. Le plan de la salle et les billets sont chez Winslow. Les membres du "Cercle Lemieux" joueront le 2 mars, à 3 heures P.M. pour les enfants: le 3 mars à la salle paroissiale de Saint-Victor et le 4 mars, à la salle Saint-Jean-Baptiste, à Willow Bunch. Tous nos compatriotes sont spécialement invités... Il y aura chants, musique, déclamations, etc. Quatre comédies seront jouées: "Un peu vif", "On demande un acteur", "Le Docteur Oscar", "Le homard et les Plaideurs".

Elu Président.—Dimanche dernier, notre camarade Hector Beaulne a été élu président du "Cercle Lemieux". Le choix a été des plus heureux. Sincères félicitations.

Beau succès.—Le 12 février les membres du "Cercle Lemieux" avaient organisé une partie de cartes et un souper aux tartes. La salle St-Jean-Baptiste était littéralement remplie. On s'est bien amusé: Parties de cartes des plus animées, morceaux de piano par Mmes Bellefleur et Lagacé et M. Piette, tirage au sort des tartes.

Le "peseur licencié" de Winnipeg a été épatant! Nous a-t-il fait rire un peu, ce M. Lapierre!... C'est une soirée d'amusement qu'on n'oubliera pas de si tôt!

De beaux prix avaient été donnés pour les cartes. Voici les heureux gagnants:

Pour les Dames.—1er prix: Un centre de table brodé, donné par M. l'abbé Ménard, fut gagné par Mme F. X. Poirier. 2ème prix: Un plateau, donné par Mme F. X. Bellefleur, décerné à Mme Jos. Jacques. Prix d'encouragement: Mlle Dorilda Bruneau.

Les prix pour messieurs ont été gracieusement fournis par M. Jean Bonneau. 1er prix: Un service de fumeurs, gagné par M. V. Bruneau; 2ème prix: Un miroir, décerné à M. Eudger Duperrault. Le prix d'encouragement a été donné à M. D. Laporte.

Les "jeunes" méritent des félicitations pour l'organisation de cette veillée, ainsi que Mme O. Hallé. A tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée, les membres du "Cercle Lemieux" offrent leur plus vive gratitude.

Heureux jour.—Le 11 février, la fête de N.-D. de Lourdes, un garçonnet de six ans, le jeune Lafrenière et une fillette, Alice Lemieux, faisaient leur 1ère communion dans la chapelle du pensionnat. Une allocution fut donnée par M. l'abbé Ménard. Que la Blanche Dame de Lourdes garde toujours sous sa puissante protection ces deux chers petits anges. Ces deux jeunes enfants malades se sont consacrés à la Vierge de Lourdes.

—o—

ARBORFIELD, Sask.

Naissances. A M. et Mme Marcel Daoust, une fille, née le 7 février et baptisée le 16 courant. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Lalonde.

—A M. et Mme Joseph Pierre Hudon, dit Beaulieu, un fils, Jean-Marc-Edmond, né le 15 février et baptisé le 16. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Marc Lebel, oncle et tante de l'enfant.

—A M. et Mme Joseph Bonneville, un fils, né le 13 février et baptisé le 16. Parrain et marraine, M. Rosario Carpentier et Mlle Alma St Amand.

—M. Donosa Goyer est parti mercredi le 12 pour un voyage de quelques semaines, à Détroit, Mich. et Windsor, Ont., en visite chez des parents et amis.

MM. Auguste Hudon, Théodore Lalonde et Frank Soucy, commissaires d'école des districts "Marseillaise", "Goyer" et "Arborfield", sont partis d'ici le 16 au soir, pour se rendre à la convention des commissaires canadiens à Régina, comme délégués de ces districts. Ils sont accompagnés de M. Albert Marchildon, secrétaire trésorier du cercle "Zénon Park" des Grain Growers, qui se rend à la convention des "Grain Growers", tenue en même temps à Régina. M. Marchildon se trouve délégué, avec MM. Hudon, Lalonde et Soucy, qui assisteront aussi à la convention de l'association des Grain Growers.

Notre cercle local des Grain Growers, compte actuellement 64 membres, et avant longtemps on atteindra 75, tous de langue française. Les délibérations dans les assemblées se font en français, et tous les sujets d'intérêt public y sont discutés. Comme les discussions se font toutes sur un ton de franche gaité, on espère que par ces réunions, des changements notables se feront dans notre district, pour l'amélioration des affaires publiques.

Nous avons actuellement dans notre district, deux machines qui creusent des puits. L'une de ces machines, sous la direction de M. Henri Serjau et Geo. Carpentier, creusait la semaine dernière, chez MM Auguste Hudon et Onésime April, et on fut assez heureux pour frapper l'eau en abondance à 38 et 30 pieds de profondeur. MM. Victor Hudon, Joseph P. Hudon et Philippe Hudon vont aussi faire l'essai de cette machine cette semaine, sur leur ferme.

La deuxième machine est au travail actuellement sur la ferme de M. John Bérubé, située près de l'église.

—o—

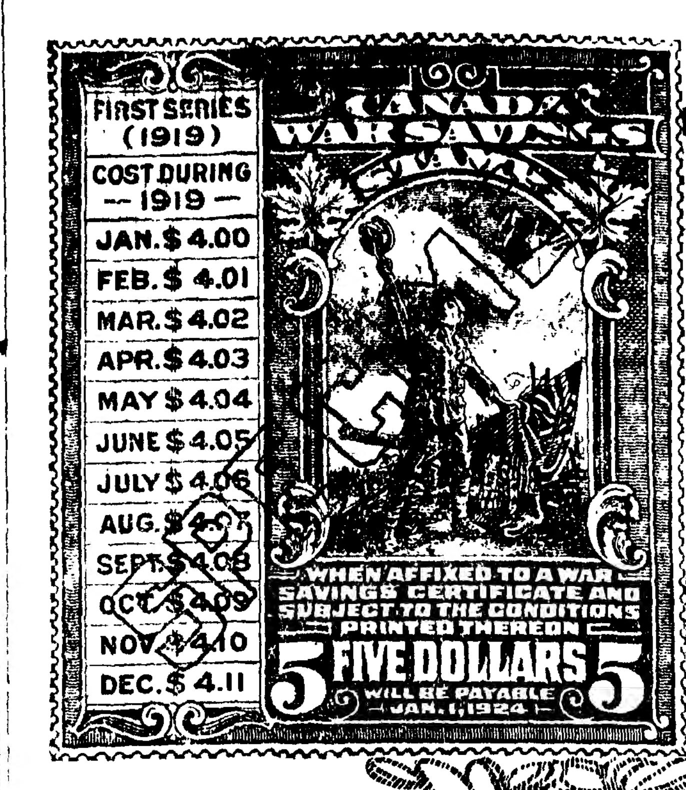
STE-MARTHE DE ROCANVILLE, Sask.

Une partie de cartes au profit de l'église a été donnée par Mme J. B. Lamoureux, secrétaire de la société des dames de l'autel. Les prix, qui avaient été donnés par M. Albert Bouchard, furent décernés à Mme Brûlé, Mme Arthur Beauregard et M. J. B. Lamoureux. On dit même que celui qui avait gagné le prix de consolation à notre dernière partie, est cette fois-ci arrivé bon premier avec 19 points. Ce qui prouve qu'il ne faut jamais désespérer, mais espérer contre toute espérance, (de pouvoir rentrer en possession de son bien).

—M. Brûlé a été également l'heureux gagnant de la magnifique lampe offerte en loterie par M. Jos. Gagnon. Le tirage de la loterie a eu lieu à la suite d'une agréable soirée où tout le monde s'amusa de son mieux: à la fin de la réunion, Mme Beauregard invita les personnes présentes à se réunir chez elle le 23 février. Espérons que tous ceux qui furent empêchés d'assister à notre dernière séance seront tous présents au prochain "rendez-vous".

Baptême.—Joseph-Aimé, né le 2 février, fils de Francis Hudon et de Berthe Hébert. Parrain, Fortunat Hébert: marraine, Marie-Louise Hudon.

—L'école Sainte-Marthe, fermée depuis novembre par suite de l'épidémie de grippe, doit rouvrir ses portes le 10 mars. Nos syndics ont pu engager une maîtresse catholique, qui enseignera le français, ainsi que le catéchisme.



ÉVANGILE

Le dimanche de la Quinquagésime

S. Luc, XVIII.

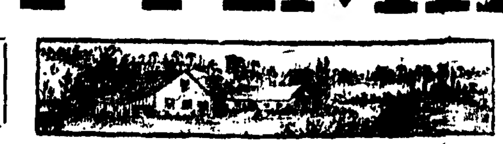
En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les Prophêtes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats: après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme ils approchaient de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur. Seigneur répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez: votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

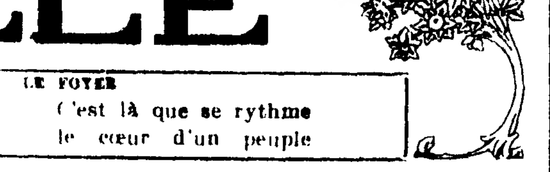
L'aveugle de Jéricho ne se laissa pas arrêter par les remontrances de ceux qui voulaient le faire taire, et il eut raison car s'il eut laissé passer cette occasion d'être guéri il ne l'aurait plus retrouvée. Cela nous enseigne à saisir la grâce de Dieu quand elle passe; qui sait si nous la retrouverons jamais! A la veille de ce carême, il y a des pécheurs qui se disent: "Je me convertirai... l'année prochaine je ferai mes pâques... plus tard." Savent-ils seulement s'ils vivront l'an prochain?



EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun





LE FOYER — C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

Quand j'étais enterré

par PIERRE LADOUE

(du *Noël*)

(Suite)

Etat-major: j'appris plus tard que sur l'ordre du commandant de compagnie, les hommes de ma section, sous la direction des sous-officiers Levassor et Blanges, avaient, au contraire, tenté l'impossible.

On s'était approché, glissé, aussi près qu'on avait pu. On avait essayé de relever d'abord les murs de sacs à terre pour constituer un passage abrité jusqu'à l'emplacement du petit poste. Mais les guetteurs ennemis, derrière leurs créneaux, avaient vu le mouvement, et un homme de mon escouade, le pauvre Geffay, un petit Breton qui ne s'était pas assez aplati sur le sol, avait été tué net d'une balle dans la tête.

On avait songé ensuite, devant l'impossibilité de continuer un travail aussi dangereux, à creuser une galerie sous les sacs. Il eût fallu trop de temps... D'ailleurs, au premier bruit d'outils, balles et grenades avaient commencé de pleuvoir.. Deux fois les brancardiers, dont mon ami Désaveines, étaient montés pour proposer leurs services et aider à nous dégager. Rien à faire.

Ce n'est qu'après ces vaines tentatives qu'on avait résolu d'attendre la nuit pour entreprendre des travaux plus méthodiques et offrant quelque chance de succès.

Tout cela, dont je demeure bien reconnaissant à mes camarades, je ne puis le deviner alors que je suis au fond du trou sinistre... Je voudrais entendre quelque chose... Je colle encore mon oreille contre les sacs... Rien... Le silence.. Autour de moi, la matière sourde, inerte, insensible... J'ai envie de crier... A quoi cela servirait-il? Et puis, si les Boches entendaient!.. Il faut se taire. Pourtant, cela me ferait du bien de parler.

— Poirier!...

— Je suis là...

— Je m'en doute bien, mon pauvre vieux... C'est long, hein?...

— Ah oui!.. Quelle heure?

Je consulte à nouveau ma montre à la lueur d'une allumette.

— Midi. Tu es mal?..

— Pas très bien... J'ai les jambes mortes... Tu crois qu'ils pourront nous avoir?..

— Mais oui... ce soir... il faut attendre, que veux-tu, nous n'avons qu'à attendre... il faut patienter...

Dire qu'un quart d'heure plus tard nous étions relevés!... Les autres, ils doivent avoir été tués là-haut!...

Peut-être que non... On ne sait pas...

De nouveau nous gardons le silence... Toujours aucun bruit de pioche...

A l heure le bombardement recommence... Ce sont de gros obus, cette fois, qui tombent sur nos lignes et font trembler le sol labouré par les crapouillots et les torpilles. Si l'un d'eux vient percuter trop près de l'endroit où nous sommes, notre compte est bon. Si l'éclatement se produit sur les ruines mêmes du petit poste, plus nette encore est notre situation... Les points de chute demeurent heureusement assez éloignés...

J'essaye encore de prier, je songe aux miens, je m'assoupis... puis je me ressaisis. J'affermis mon cœur, je renouvelle ma provision de sang-froid et, par moments, j'encourage ce pauvre Poirier, dont le moral faiblit. Ainsi passe encore un bon laps de temps.

Il était environ 3 heures et demie quand la mort, qui a peur, dirait-on, de se laisser oublier, se présente à nous sous une forme nouvelle et non moins effroyable.

Une mine vient de sauter — camouflet français ou ennemi, on ne sait — au fond d'une galerie voisine, et les gaz s'échappent à travers les fissures du sol, montent du puits, sourdent de toutes parts, nous prennent à la gorge, nous asphyxient. Cette fois, il semble bien impossible que nous en réchappions...

Mais Dieu nous protège encore. Bonheur providentiel: l'ébranlement de toute la masse qui forme couvercle sur ma tête a, par suite du déplacement de quelques sacs, ouvert un jour étroit tout en haut. Par là, un petit coin du ciel bleu apparaît, une lueur se glisse, un rayon d'espoir... Le salut est de ce côté.

Il s'agit d'agrandir ce trou et de sortir, sortir à tout prix, même sous les balles: il faut fuir ces émanations qui rendent l'air irrespirable. Mourir pour mourir, mieux vaut que ce soit face au ciel...

(à suivre)

De la bonne volonté, S. V. P.

Il en faut; elle est indispensable!

Nous avons, un peu partout, des réunions périodiques, organisées par nos cercles de l'A.C.F.C. qui ne sont vraiment pas assez suivies. Nous nous exclamons: "Ah! ces soirées! elles sont peu intéressantes!" Au lieu de critiquer, si vous daigniez. Monsieur ou Madame, sortir de votre coquille et contribuer à les rendre intéressantes en faisant valoir vos petits talents de chanteur, de diseur ou de musicien?

Un autre dira: "Nous entendons toujours les mêmes figurants." Une autre: "Mon temps est trop précieux." Une autre: "Je suis trop fatiguée." Et ces mêmes personnes se rendraient volontiers à quelque concert donné par des étrangers, à une réunion ou à un thé...

Elles n'ont pas le temps, encore moins le désir, d'assister à une réunion canadienne-française, d'offrir une obole pour les œuvres qui devraient tant leur tenir à cœur: et remarquez qu'elles sont les premières à jeter les hauts cris si elles lisent ou entendent quelque remarque qui offusque leur prétendu patriotisme.

Maintenant, celui ou celle qui a accepté l'organisation de la soirée, n'en éprouve souvent que du désagrément. Après avoir consenti à figurer au programme, on ne se donne pas la peine de préparer avec soin le morceau de musique ou de déclamation que l'on a promis. "Ce n'est pas nécessaire, c'est pour le cercle"... et s'il prend fantaisie de fausser compagnie au dernier moment, ce n'est pas la peine d'en avertir l'organisateur... ces petites réunions s'arrangent toujours... Où est la bonne volonté? Où est même la politesse?

Oui, nous reculons dès qu'il s'agit de faire le moindre sacrifice. Nous gagnerions tout pourtant à nous rencontrer et à nous mieux connaître entre Franco-Canadiens.

Que les uns secouent donc leur léthargie; que les autres cessent d'être des princesses qui semblent craindre le contact de ceux qu'elles croient inférieurs, bien à tort, souvent.

Contribuons pas nos talents et notre bonne volonté à faire des réunions organisées par nos cercles une œuvre où chacun y mette du sien et que toute la tâche ne retombe pas sur un seul ou quelques-uns — toujours les mêmes.

MADRINA

Un art facile

ETRE désagréable n'est pas si difficile que certains l'imaginent. Je me souviens à ce propos de recettes toutes simples et, paraît-il, infaillibles, cueillies jadis dans quelque vieux bouquin. Je les livre à votre appréciation, chères lectrices. A chacune de juger de leur efficacité et d'en faire son profit.

Tout d'abord, faut-il se bien convaincre soi-même de l'absolue supériorité de son adresse et de son intelligence sur celles de son entourage, et, avec l'humilité des grandes âmes, reconnaître son incontestable aptitude à régenter le ménage des uns et les affaires des autres.

Cela fait, il ne vous restera qu'à saisir au fur et à mesure — elles se présenteront d'elles-mêmes — les petites occasions d'affirmer, dans la pratique, ces convictions.

Le fils de votre voisin se marie-t-il sans vous consulter, par exemple, ne lui tenez pas rigueur de cette indélicatesse; témoignez plutôt la persistance de votre sollicitude désintéressée à son égard en déplorant hautement son manque de jugement ou de goût et en pronostiquant, comme à regret, au nouveau couple, les pires malheurs. "Mais enfin, ajouterez-vous, de l'air détaché d'un prophète, je m'en lave les mains. Ce n'est pas moi, grâce au ciel, qui ai fait ce mariage..." Consolez-vous. Vous vous êtes fait, en compensation, deux nouveaux amis.

Vous visitez quelquefois votre belle-soeur, votre nièce ou votre chère cousine. Nul doute que vous n'ayez à coeur l'éducation plus-que-parfaite de leurs enfants et l'irréprochable tenue de leur maison. C'est le moment ou jamais d'afficher votre savoir-faire et vos principes. Le lendemain de votre arrivée, au déjeuner, remarquez que votre oeuf n'est pas cuit à point, ou, après avoir goûté à votre café, insinuez discrètement que, le jour où l'on vous autorisera à le faire vous-même, on jugera de la différence... Le bébé renverse-t-il son lait, Jacques ferme-t-il les portes trop fort; Paul et Gustave se chamaillent-ils plus que de raison: reprenez-les vivement avant que le papa ou la maman n'ait eu le temps d'intervenir. Proclamez à hauts cris que les parents d'aujourd'hui ne savent pas élever leurs enfants et que, s'il s'agissait des vôtres, vous sauriez bien quelles méthodes de correction appliquer.

Pour peu que votre zèle réformateur soit sincère, il n'y aura vraiment pas de limite possible à vos bons offices. Ce sont des journaux à jeter au feu avant qu'ils n'aient été lus, des meubles à déplacer, une pipe à faire disparaître dans les ténébreuses profondeurs d'un tiroir encombré, tel objet à enlever de l'endroit où il était si commode de l'avoir. On murmure; on grogne; on proteste: "Ah! ça, direz-vous, habitons-nous une maison ou une boutique?.."

Si votre meilleure amie vous invite à admirer son chapeau neuf, admettez qu'il est, en vérité, très joli, mais ajoutez que vous auriez conseillé une autre nuance de ruban ou une variété de fleurs moins communes...

On fait, en votre présence, l'éloge de quelqu'une de vos connaissances. Gardez-vous bien de protester: ce serait d'un mauvais goût flagrant et l'on vous soupçonnerait sûrement de jalousie. Souriez seulement... Vous savez, ce traître petit sourire qui, apparemment, ne dit rien, mais qui sous-entend des volumes de choses que votre scrupuleuse charité vous interdit de révéler...

Surtout, appliquez-vous à être, en société, piquante et mordante à souhait. Interposez-vous dans toutes les conversations. Promenez partout une attitude chronique de blâme pour les autres et de suffisance envers vous-même. Vantez vos perfections à jet continu. Un beau jour, enfin, annoncez à vos amis votre prochaine absence: l'émotion touchante et les unanimes regrets qui accueilleront cette nouvelle seront le juste hommage rendu à l'agrément de votre personne et au bienfait de votre consciencieux ministère.

ANNETTE SAINT-AMANT

Le Coin des Enfants

La Petite Violette du Saint-Sacrement

La petite Nellie est venue au monde en Irlande, le 24 août 1903. Toute petite, sa maman l'amenait tous les jours au pied du Tabernacle et la consacrait au Bon Dieu. A deux ans, elle a perdu sa maman. Son père était employé dans la milice et il la plaça au monastère du Bon Pasteur avec une de ses petites sœurs.

La petite Nellie était toujours malade et elle avait son petit lit dans l'infirmerie. A côté, elle avait une petite table remplie de jouets et sa statue de prédilection, une statue du petit Jésus de Prague. Pour s'amuser, elle s'asseyait à terre, prenait sa statue et sa trompette et faisait danser le petit Jésus. Plus elle jouait, plus il dansait fort. Elle criait de joie et elle aurait voulu que toutes les petites filles viennent jouer de la trompette. La garde-malade ne voulait pas croire que le petit Jésus dansait... mais la petite Nellie avait la figure toute rayonnante quand le petit Jésus dansait et toute triste quand il avait fini.

Elle savait toujours quand le petit Jésus était exposé à la chapelle sans que personne le lui dise: "Aujourd'hui, disait-elle, le Dieu-Saint n'est plus renfermé dans sa petite maison, il faut me mener à ses pieds". Elle avait un si grand désir de recevoir le petit Jésus que la Supérieure demanda à l'évêque de Cork que sa petite Nellie fasse sa première communion, elle n'avait que quatre ans. Pour s'assurer si elle comprenait bien, un Père Jésuite qui prêchait une retraite aux religieuses vint la voir et lui demanda: "Qu'est-ce que la communion?" Elle répondit: "C'est le Dieu-Saint, c'est lui qui fait les Saints." L'Evêque lui accorda la faveur qu'elle désirait. La petite Nellie était si contente, elle s'écria: "J'aurai donc bientôt le Dieu-Saint dans mon cœur". C'est le 6 décembre 1906 qu'elle fit sa première communion. La garde-malade l'emporta à la chapelle dans ses bras. Au moment où elle recevait la Sainte-Communion une grande lumière l'entoura, sa figure devint toute belle et brillante, et son action de grâce dura cinq heures. Elle fit trente-deux communions avant sa mort. La petite Nellie devenait toujours de plus en plus malade. Le jour de sa mort, le petit Jésus lui apparut et elle est morte en lui souriant et en lui tendant les bras. On l'a appelée la "Petite Violette du Saint-Sacrement".

Tous les miracles de la petite Nellie ont fait réfléchir le pape et je pense bien que c'est pour cela que les petits enfants peuvent communier à présent.

[illegible] (8 ans)

Mes petits amis m'écrivent...

Forget, Sask.

Chère Madame,

Que j'ai été fière quand j'ai su que ma lettre avait été imprimée dans le *Patriote!* Je vous remercie, Madame, de vos bons souhaits et je vous prie de vouloir bien accepter les miens.

Nous sommes toutes restées au couvent pendant les vacances, à cause de la grippe. Nous y avons eu beaucoup de plaisir. Nous avons vu le nain, le géant et la sorcière, qui nous a dit la bonne fortune. Un ange et le Père Fouettard nous ont donné des présents. Il y en a qui ont eu des fouets.

Voilà cinq ans que j'habite Alida. Je suis de la paroisse de Cantal.

Voilà six ans que ma Grand-mère est malade. Si vous voulez bien dire une prière pour elle. Je demande aux petites amies du *Patriote* de prier pour sa guérison, s'il vous plaît.

J'ai une petite sœur et quatre frères. Mon papa est un forgeron.

J'ai une de mes tantes qui est morte avec les sauvages, elle était religieuses: elle est morte à l'âge de 24 ans.

Nous apprenons toujours notre belle langue française. Je termine ma lettre en vous demandant de l'accepter.

Votre petite amie inconnue,

Amarylis DAUNAIS (13 ans)

Convent St Joseph, Forget, Sask.

Chère Madame,

Mes parents étaient bien contents quand ils ont vu ma lettre dans le *Patriote*, et ils m'ont dit de continuer à écrire.

Outre mon oncle dont je vous ai parlé, j'en avais un autre, le frère de papa, qui est Français. Il était soldat et par conséquent a été à la guerre dès le commencement. Je ne l'ai jamais vu, mais il me semble qu'il était bien bon parce qu'il fallait avoir un bon et grand cœur pour aller si loin se dévouer et même s'exposer à mourir pour sa patrie. Le Bon Dieu a accepté son sacrifice complet. Mon oncle a donné sa vie pour le salut de la France que nous aimons tant. J'aurais bien aimé le connaître, mais ce sera un tout petit sacrifice comparé au sien. Je vais m'efforcer d'être une fervente chrétienne pour mériter de le rejoindre un jour au Ciel.

Nous avons eu la messe de minuit et nous y sommes allées.

Nous avons beaucoup de plaisir à jouer dehors surtout quand il fait si beau. Nous avons commencé à faire un patinoir et nous avons bien hâte que ce soit fini. Si c'est fini quand je vous écrirai la prochaine fois je vous le dirai.

Je suis bien en retard pour vous souhaiter une bonne année, mais veuillez accepter mes meilleurs souhaits.

Votre petite amie qui veut essayer de faire autant que vous pour le français quand elle sera plus grande.

Antoinette de LAFOREST (14 ans)

Convent St Joseph, Forget, Sask.

Chère Madame,

Mes parents ont vu ma lettre sur le *Patriote* et ils étaient bien contents de voir que je vous avais écrit. Je vous remercie des encouragements que vous nous avez donnés et pour vous faire plaisir je vais continuer à bien apprendre mes leçons.

Ma petite cousine qui est ici a reçu une lettre de sa mère et elle dit qu'elle pense que mon oncle qui a été blessé va bien vite revenir. Comme je serais contente de le voir encore!

Je suis un peu en retard pour vous souhaiter une bonne année: cependant je vous demande de vouloir bien accepter mes meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Chère Madame, je vais vous dire ce que j'ai eu pour Noël: une belle boite de friandises et une belle boite de chocolat et puis beaucoup d'autres choses.

Je crois que vous avez des intentions ou grâces que vous voudriez bien obtenir, eh bien je ferai ma communion demain à vos intentions.

Nous avons beaucoup de plaisir à jouer dehors. Nous faisons un patinoir: nous n'avons pas encore fini mais cela ne prendra pas longtemps car nous sommes beaucoup qui y travaillons.

Aujourd'hui notre maîtresse nous a donné une leçon de physiologie: je trouve ça bien intéressant.

Votre petite amie,

Blanche FORCIER (12 ans)

Forget, Sask.

Bien chère Madame,

Ceux qui ont eu leur lettre écrite dans le *Patriote* ont été si fiers que cela m'a donné envie de vous écrire. Moi je suis un petit Américain et je suis revenu au couvent le 7 de décembre.

Dans les Etats-Unis, je n'apprenais pas le français, mais depuis que je l'apprends ici, je vous assure que je trouve ça bien beau. Je ne l'écris pas bien encore mais ça viendra.

J'aime beaucoup les Etats, mais j'aime aussi la France. Quoique je sois petit je suis reconnaissant à la France pour nous avoir aidés à acquérir notre indépendance.

Vive les Etats et Vive le France

D'un nouveau petit ami,

Ernest PARADIS (13 ans)

Forget, Sask.

Chère Madame,

Voici une autre petite fille de Forget qui vient à vous. La première fois, ma lettre n'était pas assez bien pour vous l'envoyer. J'aime bien le couvent parce qu'on apprend le français. Je n'en connais pas encore beaucoup, parce que ce n'est pas ma langue. Mais je le comprends très bien.

Je suis dans le grade V. J'ai trois sœurs encore, mais elles ne sont pas ici. Elles sont au couvent de St-Boniface. Je suis une orpheline.

J'ai beaucoup de plaisir avec mes petites compagnes.

Veuillez agréer, chère Madame, mes sentiments respectueux.

De votre petite amie,

Katie Mykahallock (10 ans)

Ecole Ste-Famille,

Iles-à-la-Crosse, Sask.

Chère Madame,

Moi, je voudrais vous parler de nos fêtes de Noël. Nous avons eu une belle messe de minuit, chantée par Mgr Charlebois. Ce fut bien beau. Moi, j'étais bien content parce que mon père est venu à la messe ici. Mes parents restent au Lac des Prairies et je suis pensionnaire au couvent de l'Ile à la Crosse avec mon petit frère et ma petite sœur. J'aime bien l'école car je veux apprendre à lire et à écrire comme il faut.

Je suis votre petite ami,

Laurent BRASSARD ....

Travailler pour le français, Mlle Antoinette ne le fait-elle pas déjà quand elle s'applique à l'écrire si correctement? Que sa bonne volonté se maintienne, seulement, et son souhait sera sûrement réalisé.

Oui, il y a toujours beaucoup, beaucoup de grâces qui attendent d'être exaucées et je remercie la bonne amie Blanche de la communion qu'elle a faite à cette intention. Pourquoi les jeunes correspondants de notre page ne prieraient-ils pas aussi les uns pour les autres? Qu'ils tiennent compte, n'est-ce-pas, de la demande de leur petite camarade, Mlle Amaryllis. Je ne l'oublierai pas non plus.

..Et notre beau Canada, M. Ernest?...

Que la petite orpheline étrangère se sente bien en famille et chaudement accueillie au "Coin des Enfants"; et que M. Laurent sache combien la grande amie lointaine s'est réjouie de son bonheur de la Noël passée.

La Directrice.

Quand les chapelets perdent-ils leurs indulgences d'après le nouveau droit canonique?

Les chapelets enrichis d'indulgences les conservent indéfiniment: le canon 924 déclare que les chapelets ne perdent leurs indulgences que s'ils sont détruits ou vendus. Ils les gardent donc s'ils sont prêtés, donnés ou reçus en héritage. On peut maintenant prêter son chapelet sans qu'il perde les indulgences; si on le donne, les indulgences sont acquises à la personne à qui on l'a remis.

Dans les chapelets, les grains seuls reçoivent les indulgences; on peut donc, sans les perdre, renouveler la chaîne et les autres accessoires, lors même que les grains auraient été mêlés dans la rupture. (Congrég. des Ind., 10 juin 1839).

Jésus-Christ a voulu naître pauvre, recevoir en sa compagnie des pauvres, servir les pauvres, se mettre à la place des pauvres jusqu'à dire que le bien et le mal que nous ferons aux pauvres il le tiendra fait à sa personne divine.

St Vincent de Paul.

* * *

Ce qui détache le plus de la terre, c'est d'envisager la mort sous son vrai jour, c'est la "transfiguration" de la mort.

* * *

Les oisifs seuls trouvent la vie sotte et plate.

* * *

On ne meurt pas de chagrin, et c'est le triomphe cruel de la douleur que de laisser survivre un pauvre corps dont elle a tué le coeur.

* * *

Le mal ne peut être vaincu par le mal mais par la bonté.

[illegible]

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

LOTS A VENDRE. Pour vente rapide: 3 lots en coin, avec maison en planches 16x26 et "shack" 12x20. La paiements successifs, 700,00, comptant, $600,00; moitié comptant [illegible]. Lots 5, 6 et 7, bloc F. Une belle occasion. S'adresser à Mme B. Pol[illegible]becki, Duck Lake, Sask.

A VENDRE. Un taureau Ayshire de 3 ans, enregistré, en parfaite condition. Ecrire à P. BUJOLD, secrétaire, Debden Live Stock, Debden, Sask. 47 51 p

---

Nous avons à vendre, dans le district de Gravelbourg, dans un rayon de quinze milles de la ville, environ vingt-cinq demi sections au prix de vingt-cinq à soixante-cinq dollars l'acre. Une nouvelle église catholique au coût de $96,000 est en construction et un nouveau couvent de $125,000 est ouvert le 1er septembre. Gravelbourg est le centre canadien français de la Saskatchewan. Pour détails, s'adresser à L. J. FORCIER, agent d'immeubles, GRAVELBOURG, Sask. 51 5

Avis à ceux qui veulent s'établir

A VENDRE OU A LOUER

960 acres de terre dont 800 en culture et 160 en pâturages, bonnes bâtisses valant $5,000, et toutes en bonnes conditions. De l'eau en abondance, près de l'église et de l'école, à sept milles de la station de Olida, Sask. Vendrais également le roulant. S'adresser à E. GAUTHIER, Cantal, Sask. 48 51 p

---

ON DEMANDE des hommes pour couper du bois à Crutwell, $2.00 la corde. S'adresser à John Scott, Station de Crutwell, ou à la Prince-Albert Fuel Company, 17ème rue ouest.

FOIN PRESSE à vendre, bonne qualité, $16.00 la tonne pris à Prince Albert. S'adresser à A. F., Le *Patriote de l'Ouest.* 47

A VENDRE. A 3 milles de l'église Willow Bunch, 1 quart de section bien bâti, puits et parc. Facile d'acheter 1 quart voisin immédiat au nord ou 1 demi-section au sud.

A ensemencer au printemps: 15 acres en blé, 12 acres, avoine et [illegible] acres, lin. S'adresser à Philippe RONDEAU, Willow Bunch, Sask. 48 51

INSTITUTRICE demandée pour le district scolaire Grierson No. 2 [illegible] ayant certificat de seconde ou troisième classe et pouvant enseigner le français. Classe devra ouvrir le [illegible] mars pour 10 mois. Ecrire indiquant expérience et salaire à C. Lecellier, Sec., Vonda, Sask. 48 51 p

---

FOIN A VENDRE. 4 ou 5 chars de foin à vendre. Ecrivez immédiatement à L. P. COTE, Montmartre, Sask. 49 51

FOIN A VENDRE. Bon foin pressé sur les chars à Prince-Albert, Sask. S'adresser à J. E. Painchaud, 119 14ème rue Ouest, Prince-Albert, Sask. 50- 53.

A VENDRE, bonne demi-section cultivée. Maison neuve, valant $3,500. Bonnes dépendances. Bonne eau en abondance, 6½ milles de Gravelbourg, Sask. Pour plus amples informations, écrire au propriétaire, Charles Parent, Gravelbourg, Sask. 50--53 p

---

A VENDRE. Bonne maison de pension avec écurie de louage, à bonnes conditions. Une place d'affaire. S'adresser à J. D. Lalonde, St-Victor Sask. 51--53 p.

ON DEMANDE. Un barbier connaissant le métier, bon salaire pour un homme compétent. S'adresser à J. Ouellet, Hoey, Sask. 51 52

A VENDRE. ¼ section: foin et pâturage, 15 arpents en culture, 20 arpents prêts à casser. Bonnes bâtisses, chevaux, instruments aratoires, 9 milles de la ville. Un tiers comptant, termes faciles. Adresser casier 171, Prince-Albert, Sask. 51--52 p.

TERRE À VENDRE. ½ section de terrain cultivé, 3 milles de Neville, Sask. Bonnes bâtisses, eau courante. $7,000. $2,000 comptant, arrangement pour la balance. S'adresser à Ole Eberg, Lac Pelletier, Sask. 50-52 p.

ON DEMANDE bon homme connaissant très bien le travail de la ferme. Au mois ou à l'année. S'adresser à Gustave Mandin, Titanic, Sask. 44--51 p.

ON DEMANDE une servante sachant préférablement les deux langues. S'adresser à Mme Dr Montreuil, 5, 12ème rue Est, Prince-Albert, Sask. 44



Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, Sask. 2ème Année.
PONTEIX, SASK., MERCREDI 26 JANVIER 1919. No. 8

FÊTES DU JOUR

Saint Porphyre. Né à Thessalonique en 320, pratiqua la vie religieuse au monastère de Scète. Ordonné prêtre à quarante ans, on lui confia la garde du bois de la vraie Croix. Il mourut le 26 février 420.

Sainte Mathilde. Vécut depuis sa jeunesse dans une cellule de recluse, près de Saint-Alban, et mourut en 57.. à la suite des privations qu'elle s'était imposée durant la vie.

NOTES HISTORIQUES (Suite 19)

C'est alors que je fis la connaissance d'un aimable avocat ... M. O. W. Smyth, aujourd'hui grand juge du district, trop intelligent pour ne pas saisir immédiatement la futilité de l'affaire et ... de l'arranger. Nos trois ... laissèrent à peine une plume ... joyeux procès qui se termina ... éclat de rire, lorsque l'un ... n'avait jamais vu prêter ... à la mode anglaise, saisit ... qu'on lui tendait, le tourna, ... et se disposait à le mettre ... dans sa poche, tout ... que ce juge était bien plus ... que son curé et lui faisait ... d'un joli petit livre de messe ... tranche. Mais, au dehors, la ... promenait ses verres grossissants ... les plus pieux, les plus charitables protestants n'étaient pas loin ... regarder comme une bande ... de voisins dangereux. Ils ne tardèrent pas, d'ailleurs, à changer d'opinion et à nous combler d'éloges lorsque nous allions, comme un certain jour où l'on nous compta trente-deux voitures de file, leur porter notre argent en vidant leurs magasins, qui pour cette raison, se multiplièrent rapidement et donnèrent à cette ville, jusqu'alors stationnaire, un essor assez puissant pour durer longtemps et en faire la belle cité qu'est aujourd'hui Swift-Current.

Revenus à nos tentes, dressées provisoirement sur la H.B. 26- 9- 12, je ne tardais pas à me réjouir en voyant les vides qui s'étaient produits dans nos rangs comblés rapidement par de nouveaux venus. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que notre liste s'allongeait considérablement de Belges et surtout de Français. C'était d'abord Pierre Briand, des Côtes du Nord, qui avait jeté son coup d'œil en m'accompagnant l'année précédente, s'en était venu avec le dégel, pilotant quelques compagnons et attendait encore ses frères, Yves et Louis. C'était Jules Alaime, que nous espérons revoir bientôt, surpris qu'il a été dans un voyage en son pays de Belgique, la veille de l'invasion allemande, et ses compatriotes Léon Poncelet, L. Perraux et E. Goyens, qui avaient aussi fait leur choix l'automne précédent, dirigés par un de mes compagnons. C'était le comte Georges de Villepain, Louis et Geoffroy de Conesbone, qui renonçaient aux Cyprès et venaient rejoindre leur frère André. C'étaient les familles Auguste Boutière, de l'Ardèche, Marcelin Cavalerie, de l'Aveyron, et Emile Carlier, que nous avions laissées avec d'autres à la maison d'Immigration de Swift-Current. C'étaient les Bretons: Jean-Marie Thomas, Yves-Marie Rouzault, Auguste et Louis Le Barzic, Jacques Bourdon, François Barbier, Emile Main, Bertrand Bourhis, Marc Marie Kerviche, Joseph Béreau et Joseph Le Floch, qu'allait rejoindre son frère Pierre, mort depuis à la guerre. C'étaient les Belges Emile Hinque, Jean Hilbert, Louis Pieray, Jean-Baptiste Blanchard et Georges Vandoorme, élevé à Paris. C'étaient Théodore Aurat, de l'Allier, Albert Salot, Jean Angereau, Zéphyrin Cartier, Jean Causse, de la Lozère, puis de Marseille, mon bon! Eugène Rouillet, dont le frère s'en est allé mourir aussi pour la France. Bos Bruno, d'Algérie et ses deux compagnons, Louis Eral, de Tunis, e. le gros Louis. C'était l'Italien Joseph Lorenzino, de Turin, que M. Th. Geley m'envoyait de Winnipeg avec une bonne lettre de recommandation, et qui allait bâtir immédiatement le premier magasin, tandis que Mme Lorenzino ouvrirait un petit resturant, deux choses très utiles au début d'une colonie. C'était les trois jeunes Buès, Conis et Le-Blanc, que je dus engager moi-même à quitter leur 20 et 21-9-11 et à retourner en France pour consoler la famille du Docteur Buès, de Sisteron. C'étaient, du Puy de Dôme, Augustin Rodier, qui précédait son père et son frère Guillaume et Cyprien Rodier, et Henri Schœfer dont l'installation mérite d'être signalée pour sa rapidité extraordinaire.

Arrivé un soir à la nuit, il me prie de lui indiquer une terre aussi rapprochée que possible. Je lui propose alors le quart S.-O. 19, comme un sol léger, mais plat, ayant beaucoup de chance, vu sa situation, d'être un jour acheté par la Compagnie du C.P.R., pour sa station. Ce qui, de fait, arriva. "C'est tout ce qu'il me faut", me dit-il. Et, pas plus tard que le lendemain matin à 8 heures, il y avait monté sa tente, labouré, hersé un jardin qu'il était en train de semer. Cette énergie agricole devait se retrouver chez presque tous nos colons et faire certainement une grande part de la réputation et du succès de cette colonie.

Il est probable que j'en oublie plusieurs dans cette nomenclature, n'ayant pas noté leurs noms parce qu'ils ne sont pas restés assez longtemps. Néanmoins, après nos pertes antérieures, elle était encourageante, cette liste de cinquante à soixante fermiers, constituant à elle seule une assez bonne paroisse. Et encore je pouvais compter sur les retardataires, dont plusieurs ne sont pas arrivés assez tôt et ont dû se caser plus loin. Ils ne se doutaient pas que la colonisation marchait si vite: témoin ce brave Toulousain qui pendant cinq ans au moins m'écrivait régulièrement qu'il allait partir à la St-Michel et me priait de lui garder une terre à côté de moi, comme si la chose eût été possible.

Outre ceux que j'avais vus dans mon pays même et ceux avec lesquels j'avais échangé des correspondances, un bon nombre de nos gens étaient venus au Canada poussés je le crois par la propagande, beaucoup plus importante que la mienne, de mon vénérable confrère, M. l'abbé Gaire, curé de Vanchope. Je tiens à le répéter, car je ne voudrais pas qu'on m'attribuât le travail d'autrui. Le geai paré des plumes du paon ne m'a jamais amusé, mais plutôt me dégoûte. D'ailleurs cela ne m'enrichirait ni ne m'appauvrirait et surtout ne m'enlèverait pas un jour de Purgatoire. Et voilà pourquoi je rectifierais volontiers mes oublis et les erreurs que je pourrais glisser involontairement dans ces notes, si les lecteurs de ce journal, témoins oculaires de tout ce que je raconte, en remarquaient et voulaient bien me les signaler comme je les en ai priés déjà.

J'étais donc content. Seulement tous ceux que j'ai nommés venaient des vieux pays et je désirais beaucoup voir les Canadiens français se mêler avec eux.

(A suivre)

DIVERS

- J. Arsène Potvin, de Gravelbourg, nous fait construire en ce moment dans la grand'rue un nouveau magasin, comme on peut le voir à nos annonces.

- Notre statue de St. Roch nous est enfin arrivée, après avoir séjourné quelque temps par erreur à la douane de Régina. Elle est très artistique. Elle a été bénite dimanche et installée dans le chœur en face de St-Christophe, et comme lui sur une belle colonne torse. A qui le tour maintenant? Probablement à Ste Cécile, patronne des musiciens.

Encore plus intéressante et nombreuse, notre 4ième partie de cartes. On y comptait plus de 40 tables. Prix,—Dames: Mlle Clara Carignan; Hommes: Conrad Gosselin; Consolation: Alice Desharnais et Léa Jodoin. La partie musicale a été parfaite. Chants: Armand Jutras et Lemieux; Piano: Mme Jutras; Duos: Mme Matte et Mlles Hoffman et Matte; Comiques: le constable Band et Mme Fournier, dont le plus grand admirateur était malheureusement absent. Débit: M. Jacques de Kincaid. Chœur final: O Canada! Les applaudissement réitérés publiaient la satisfaction générale.

Depuis quelques dimanches, nous avons l'avantage d'entendre à l'orgue une excellente musicienne, Mlle Bleau, qui a bien voulu continuer la série de nos généreux organistes si dévoués au culte divin. C'est avec plaisir que nous la félicitons comme tous les chantres qu'elle accompagne.

Grande assemblée le 17 au théâtre pour unir à celles de Shaunavan de légitimes réclamations en vue de faire achever la ligne Weyburn-Lethbridge. Les quelques milles qui manquent à cette ligne occasionnent à tout ce qui vient de l'Ouest un long détour par Moose-Jaw, au profit sans doute du C.P.R. mais au détriment certain des habitants. Il y a assez longtemps que cela dure.

-Nos commissaires d'école sont allés à leur Convention de Régina, le 18. —M. E. Foret, notre maire, est de retour du front. —Nos soldats nous reviennent peu à peu. —Le major Harner (senior chaplain London area) veut bien avertir M. le curé que son paroissien, R. C. Vincent, va quitter l'Angleterre pour le Canada. Aimable!

- Une faute d'impression dans la chronique de nos derniers baptêmes transforme Mme P. Briant de Rouzault en Bourault. Ce n'est pas très gentil pour une dame qui n'a jamais fait souffrir personne, pas même son mari!

M. P. Meloche est allé assister aux funérailles de Sir Wilfrid Laurier.

En visite à Ponteix.— de Régina: M. Tourigny qui s'occupe de colonisation; de Gergovia: M. Chalifoux; de Billimum: Antoine Désilet, Eugène Dumont, Hector Lemoine; de Wallard: Noël Dudragne, L. Allard - - et les témoins du procès Varchol qui continue. La Cour tient maintenant ses séances à l'Hôtel de ville, dans une salle aménagée pour cela.

Convention des Commissaires d'École

L'Association Interprovinciale

La séance du mardi soir a été consacrée exclusivement à l'Association Interprovinciale et à la question du recrutement des instituteurs. Elle n'a pas été la moins intéressante ni la moins enthousiaste.

En plus des membres du bureau provisoire de l'Association déjà cités, il y avait également sur l'estrade M. J. E. Morrier, président général de l'A.C.F.C., arrivé dans l'après-midi.

Le président, M. Emile Gravel, rappelle comment fut fondée l'Association Interprovinciale, il y a deux ans, à Régina, afin de remédier à la pénurie d'instituteurs pour nos écoles franco-canadiennes. L'œuvre a eu des débuts difficiles, comme toujours; mais grâce à l'indomptable énergie de son secrétaire, M. Raymond Denis, elle donne aujourd'hui de magnifiques résultats. Comme président de cette Association, M. Emile Gravel tient à exprimer sa vive reconnaissance à M. Raymond Denis pour le beau travail patriotique qu'il accomplit avec tant de désintéressement.

Le secrétaire de l'Association Interprovinciale lit alors le rapport financier de l'année écoulée.

Rapport financier

Les recettes s'élèvent à $4.153.75, dont $1,950.90 produit de la "Journée des Ecoles" et $1.105.00 remboursements faits par les institutrices.

Les dépenses ont été de $3,878.95. Le chapitre de beaucoup le plus important de ces dépenses est naturellement l'argent prêté aux institutrices, qui fait un total de $3,412,80. La balance en caisse est de $274.80.

Nous estimons, dit M. Raymond Denis, que $800,00 nous seront nécessaires d'ici le 15 mars pour achever de payer les dépenses faites par nos institutrices durant le terme de l'Ecole Normale. Cependant, je suis heureux de dire que ces jeunes filles ne font pas de dépenses superflues: nous n'avons pratiquement à payer que leur pension.

Pour nous procurer la somme qui va nous manquer, environ $500,00, nous comptons, comme toujours, sur la générosité de nos Franco-Canadiens, surtout de ceux habitant les paroisses où il n'y a pas eu de "Journée des Ecoles". Nous comptons aussi sur l'aide des commissions scolaires.

Ce sera donc, à la fin de mars, plus de $4.000.00 qui auront été prêtés aux institutrices. De cette somme, pas un sou ne doit être considéré comme perdu. C'est un résultat qui est tout à l'honneur des jeunes filles de la province de Québec.

Les recettes, ou plutôt les profits bruts de l'œuvre, ne s'élèvent qu'à $23.60. C'est l'intérêt de l'argent prêté aux institutrices. Les dépenses, qui se montent à $466,15, sont loin d'être couvertes. Il n'y aura donc pas, cette année encore, de distribution de dividendes. Cependant ces dividendes nous les avons payés au cours de l'année; ils sont représentés par les cinq cents enfants franco-canadiens qui ont reçu une éducation française grâce à nos institutrices; ils le sont en même temps par les trente-six institutrices bilingues, dont trente-deux nos protégées, qui suivent les cours des Ecoles Normales.

Ce sera à vous, Messieurs les actionnaires, de dire si ces dividendes vous semblent suffisants.

La réponse ne se fait pas attendre et l'assemblée montre, par ses applaudissements nourris, qu'elle apprécie hautement l'œuvre de l'Interprovinciale et le travail méritoire de son dévoué secrétaire.

M. Raymond Denis donne ensuite lecture d'un autre rapport plus détaillé sur le mouvement de l'Association. C'est un document d'un grand intérêt dont nous remettons la publication à notre prochain numéro, afin de ne pas allonger outre mesure le compte-rendu de cette convention.

Les délégués souscrivent $520 à l'oeuvre de l'Interprovinciale

M. Denis demande s'il ne serait pas possible de mettre sur pied une organisation chargée de prélever les fonds nécessaires pour achever de couvrir les frais encourus par les jeunes filles actuellement à l'Ecole Normale.

M. L. P. de Courval, de Courval, propose de faire à cet effet une collecte séance tenante. Il croit même que les célibataires devraient y contribuer d'une façon toute spéciale et il prend sur lui de taxer le président, M. Emile Gravel, pour la somme de $50,00. Celui-ci accepte l'imposition sans sourciller et ce don généreux ouvre la liste des souscriptions. On passe dans la salle pour recevoir les offrandes volontaires et dans l'espace de quelques minutes on a recueilli le beau montant de $520,00.

Le déficit anticipé de l'Interprovinciale se trouve ainsi heureusement comblé.

Le recrutement des instituteurs est l'objet d'une intéressante discussion, à laquelle prennent part surtout MM. Raymond Denis, J. E. Morrier, L. P. de Courval, R. Leduc, abbé Dubois, R. P. Sauner.

Des remerciements sont votés à M. Raymond Denis et aux autres directeurs de l'Interprovinciale.

L'ancien bureau est réélu

On passe ensuite à l'élection des officiers de l'Association. Tous ceux de l'année précédente sont réélus par acclamation. Le bureau est donc constitué comme suit:

Président: Emile Gravel, Gravelbourg.

1er Vice-président: R. P. Auclair, O.M.I., Prince-Albert.

2ème Vice-président: J. A. Roy, Régina.

Secrétaire-trésorier: Raymond Denis, Vonda.

Directeurs: J. E. Morrier, Prince-Albert; Dr Martial Lavoie, Howell; Abbé Dubois, Laflèche; abbé Ferland, Saint-Antoine.

Organisation agricole

L'assemblée de l'Interprovinciale proprement dite se trouve terminée, mais nous avons l'honneur d'avoir au milieu de nous M. Jean Masson, de Montréal, représentant du Comité national interprovincial des Cultivateurs canadiens. Le président l'invite à prendre la parole.

Le nom de M. Jean Masson n'est pas inconnu aux délégués présents; tous savent avec quelle distinction et quel fructueux résultat il a représenté sa province natale, il y a un mois, à la convention des Fermiers Unis d'Alberta. Aussi est-il accueilli avec une curiosité sympathique et a-t-il tôt fait, par son charme personnel, de conquérir l'auditoire.

Nous sommes faits pour nous entendre, dit le jeune orateur. Vous êtes des hommes d'action qui étudiez d'une façon pratique les mesures à prendre pour soutenir la lutte. Nous autres, fermiers de l'Est, nous cherchons à nous organiser sur le terrain professionnel. Le rapprochement se fait de lui-même entre l'Association Interprovinciale et le Comité national interprovincial des Cultivateurs. Dans les deux cas, il s'agit d'aide mutuelle. La seule différence est dans le but à atteindre; mais les deux fins poursuivies, l'éducation et le progrès agricole, sont également élevées et dignes de nos efforts.

M. Masson ne nous cache que pour beaucoup de ses compatriotes de la province de Québec, la bataille dans l'Ouest est bien perdue et qu'il n'y a rien à attendre de ce côté. Lui-même ignorait notre véritable situation; mais après avoir visité nos groupes du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, il croit sincèrement que, si nous le voulons, nous pouvons survivre et nous développer.

L'orateur rappelle la convention agricole du printemps dernier, où fraternisèrent les cultivateurs du Québec et de l'Ontario. Sa modestie l'empêche de dire qu'il fut lui-même l'organisateur de cette immense assemblée de cinq à six mille fermiers qui eut pour bienfaisant résultat de faire tomber les préjugés qu'on nourrissait de part et d'autre et de faire éclater la communauté d'intérêts entre les cultivateurs des deux races.

Dans sa tournée à travers l'Ouest, M. Masson a fait connaître le Québec agricole. Il a été accueilli partout avec sympathie. Le peuple se rend compte qu'on a abusé de lui et n'est plus disposé à tout accepter comme argent comptant. Une réaction sérieuse est en train de s'opérer. Selon l'expression courante, "on commence à en avoir assez".

Les Franco-Canadiens de l'Ouest doivent s'orga- économique

Le but du Comité national interprovincial des cultivateurs est d'établir des relations aussi suivies que possibles entre les divers groupes de cultivateurs organisés du pays. Notre jeune compatriote est venu jeter un coup d'œil sur la situation des Franco-Canadiens de l'Ouest. Il se demande s'il n'y aurait pas moyen d'établir un programme qui amènerait une action concertée entre les trois provinces. En dehors de notre solide organisation nationale, qui nous permet de faire face aux difficultés scolaires, nous avons aussi besoin d'une organisation agricole.

L'organisation agricole prend de plus en plus d'importance de nos jours. Les Canadiens français ne doivent pas rester en dehors du mouvement. Jusqu'à quel point peuvent-ils participer aux bénéfices des organisations anglaises existantes sans s'identifier complètement avec elles? C'est une question qui doit être mise à l'étude. Nous devrions nous entendre pour travailler efficacement, par la coopération, à l'expansion de notre vie économique, à l'amélioration de notre état; nous devrions diriger nos ressources et notre commerce vers des organisations à nous qui alimenteraient nos œuvres nationales indispensables à notre survivance, comme l'A.C.F.C. et l'A.I.

M. Masson, pour son compte, serait très heureux d'avoir contribué à jeter les germes de ces idées d'organisation. De retour dans la province de Québec, il ne manquera pas de dire aux ouvriers de l'action française de là-bas que les Franco-Canadiens de l'Ouest font honneur à leur nom et qu'ils sont en train de répéter l'histoire de la Nouvelle France depuis la conquête.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No 8 *ouvrage couronné par l'Académie Française*

(*Suite*)

...pendant toute la montée qui ... de l'Abbaye, Jacques raconte ... scènes du Conseil... les réponses arrogantes de Soupot... les compétitions, les divisions que la ... perspective des usines jette ... déjà dans toutes les familles de la campagne jusqu'à présent on se ... au pays, et quand un malheureux journalier avait besoin d'un coup d'épaule — ce qui ... toujours quelqu'un ... Dès aujourd'hui, du Val ... au Blanc-Buisson, on ne rencontrait plus que des figures ... ce pauvre Etienne, en qualité de maire, avait déjà dû ... des mesures de police ... les vagabonds, et faire voter deux mille francs au Conseil ... un asile de nuit à la ... de Frileux. Les fermiers ... un prétexte pour refuser leurs granges au sans-gêne ... des chemineaux.

... la nuit tombe tout à fait, immense, grave, sereine, avec un ... d'étoiles, qui rayonnent ... dans l'infini silencieux ... c'est le grand calme du ... quelques feuilles ... au sommet des trembles ... la voiture roule ... sur le chemin durci; ... dans l'ombre, des ... et quand les ... en courant leur ... les buissons de ... des choses étranges ... et disparaître, escortées ... de leurs silencieux ...

—... murmure tout ... presque peur ... toute seule, il doit y ... des rôdeurs partout..?

—... répond Jacques l'influence ... ne dépassera pas ... j'en ai la certitude ... D'ailleurs, je *nous* ... le Bois-Roux ... si, un jour, je ... a fait, je l'a... ... veux toutes ... tranquilles comme ... Entre l'usine et ... "moi".

... cette phrase simple...

—... demande ... on ne distin...

—... dans le Bois-Roux...

—...

—... ne faut...

... Jacques ralentit ses ... de la route qui ... au milieu des ... d'arbres en... ... des fossés.

—... intervint tante ... bien prêt à ...

—... répond ...

—...

—... à la Ferlandière...

—... J'ai écrit ... pour lui dire...

—... trouverez cè ... Ferlandière...

Tante Berthe s'insurge quelques instants ... reconnaît que ... une solution très ... Rester seule, en tête-à-tête dans cette grande maison ... défaites, au ... d'une absence mouvementée ... oui, cela serait ... Pourtant, elle veut ... quelques instants pour ... la vieille maison où le bon... ... et Odile s'est ju... ... comme un rêve.

—... dépêchons-nous, dit ... car il se fait tard.

À la sortie de la coupe, les chevaux ... à toute allure: du Bois-Roux à l'Abbaye, la route est sur... elle monte peu à peu au... du pays, entre deux rangées ... peupliers, qui n'enlèvent ... la vue ... et dominent la ... à droite, les hameaux de ... et l'Abbaye; à gauche, ... de la Neigerie, le cours de ... où se mirent des mil... ... et la Ferlandière.

Tante Berthe, à la vitre de la ... semblait vouloir percer ...

—Nous nous arrêterons un peu ... à l'Abbaye? demande-t-elle encore à Jacques.

—... seulement, répond le ... car si vous tardez ... vous nous exposez aux foudres culinaires de Palmyre!..

—Nous sommes déjà sur le plateau... tenez... je vois la tourelle.

Et, en effet, l'Abbaye se dresse là, tout près, profilant sur le sombre des arbres l'ombre grise de sa masse. Et, bien qu'il ne reste plus des vieux bâtiments que des pans de murs, tout enlacés, tout étreints, tout mordus de lierre, l'Abbaye a grand air, vue dans cette nuit, et *caressée, auréolée* d'un immobile et spectral rayon de lune.

Est-ce le renouveau que donne toujours aux choses la séparation? Est-ce la nouvelle disposition d'esprit dans laquelle se trouve la jeune fille, mais Odile, debout dans la voiture, regarde, elle aussi, son "home" avec des yeux attendris.

—Vous ne trouvez pas, Jacques, l'Abbaye, ce soir, me paraît avoir des allures de forteresse?..

—C'est vrai, dit Jacques, mais elle en devient une, sans compter l'autre, plus moderne, qui est là-bas...

Et, de la main, il lui montra tout au fond de l'horizon, dans la direction de la route, quelques lueurs qui se piquetaient au milieu des champs... c'étaient les fenêtres éclairées de la Ferlandière...

—Je crois même qu'on nous y attend... dépêchons-nous, tante!... dépêchons-nous!!.

Le conseil n'est pas inutile, car la vieille demoiselle a retrouvé sa jeunesse pour sauter de la voiture devant l'Abbaye et prodigue des bonjours et des recommandations aux domestiques accourus à la grille, au bruit familier de la voiture sur la route déserte.

Il y a dans la nuit des embrassements, des poignées de main échangées, des demandes, des réponses, des exclamations... tous ces mille petits riens qui font le charme délicieux des retours.

—Au moins, tout va bien..?

—Oui.

—Il n'y a pas eu d'accidents..?

—Non!..

—Pas de mal de mer... pas de coups de soleil..?

—Non. On vous racontera tout demain.. Baptiste, vous viendrez nous chercher vers 10 heures.

Jacques alors intervient. Jeanne et lui ramèneront bien les voyageuses, ce soir, jusqu'à l'Abbaye... Merci, les chevaux ne manquent pas dans les pâtures de la Ferlandière. Mais ce pauvre Baptiste, le cocher de l'Abbaye depuis plus de vingt ans, et qui avait conduit Odile pour son baptême à la petite église de Funeçon, regardait sa jeune maîtresse avec un air si désappointé, que Jacques battit en retraite aussitôt:

—Allons, mon pauvre Baptiste, ne prends pas une figure aussi navrée, tu viendras ce soir à la Ferlandière?..

—Merci, Monsieur Jacques, c'est qu'il y a si longtemps *que nous jeûnons* de Mademoiselle!

—C'est juste, alors, entendu: seulement, tu prendras le coupé, le vent piquera, ce soir...

—Oh! certainement.

Jacques doubla lentement l'Abbaye, comme s'il voulait bien laisser aux voyageuses le temps de l'entourer de leur "revoir", puis, à belle allure, laissa partir ses chevaux sur la route qui descend à la Ferlandière: ils sont maintenant chez eux et sentent l'écurie; des deux côtés de la route, les bêtes en pâture, juments, poulains, vaches, génisses à la généalogie renommée accourent à la barrière qui clôture les prés, et, curieusement, regardent passer l'équipage

Tout était *ami* dans cette nature: les journaliers attardés de la Ferlandière ou de l'Abbaye qui regagnaient Funeçon et la Neigerie; les gardiens de bestiaux, les bergers appuyés sur leur bâton, philosophes et rêveurs sous leur lourde limousine rayée; tous les rudes remueurs de terre qui, des sentes pleines d'herbe, apparaissaient sur la route et levaient leurs chapeaux en un geste familial disant leur silencieux bonheur.

C'étaient les humbles, connus et respectés, qui saluaient les trésoriers de Dieu, les économes de la terre; les grands et vieux enfants souhaitant le bonsoir au jeune père, fils des anciens qu'ils avaient aimés, et sous lesquels leurs familles avaient servi... Et un perpétuel: "*Bonjour Monsieur Jacques!...*" scandait la route de notes amicales et libres, faisant de la Ferlandière un autre pays, loin, bien loin du nouveau Val d'Api.

Odile, de sa place, regardait Jacques assis bien droit sur son siège, dominant de sa haute taille toute l'immense plaine herbeuse endormie dans la nuit, répondant par le même grave: "Bonsoir, mon ami!" au plus petit pâtre comme aux importants chefs de culture...

La jeune fille le sentait "roi" à la façon des antiques; et, un à un, *comme les grains d'un chapelet* qu'on égrène, et qui d'eux-mêmes se placent sous les doigts, les souvenirs passaient devant son esprit dans cette fin de voyage et le recueillement du soir.

(*A Suivre*)

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Truies	$13.00
Verrats	$9.00 à $11.00
Légers	$13.50 à $14.00
De choix	$17.00
BOUVILLONS—	
Pesants de choix	$14.25 à $14.50
Assez bons	$12.25 à $12.75
VACHES—	
Moyens	$10.00 à $10.50
De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
Passables	$7.25 à $7.75
Ordinaires	$6.00 à $6.50
Conserve	$4.50 à $4.75
Laitières	$75.00 à $110.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$9.75 à $10.50
De choix pour élevage	$7.25 à $7.75
Passables	$5.50 à 6.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$10.00 à $10.50
De choix légers	$7.25 à $8.00
TAUREAUX—	
De choix	$6.50 à $7.25
Bons	$6.25 à $6.50
Ordinaires	$5.25 à $5.75
BOEUFS—	
De choix	$7.00 à $7.50
Passables	$6.50 à $7.25
Moyens	$4.50 à $5.00
Ordinaires	$4.00 à $4.50
VEAUX—	
De choix, légers	$7.00 à $8.00
De choix, pesants	$6.50 à $7.00
BREBIS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$12.00 à $13.00
Brebis	$9.00 à $10.00
Béliers	$10.00 à $11.50

D. COUGHLIN & CO.

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. BURNS & CO.)

Bouvillons de choix à partir de 1050 livres	10 à 13c
Bons bouvillons de boucherie de 1,100 à 1,200 livres	9 à 10c
Bouvillons de boucherie moyens de 900 à 1000 livres	8 à 9c
Génisses de choix	7½ à 8
Bonnes génisses de boucherie au-dessous de 1000 livres	7 à 9c
Vaches de choix au-dessous de 1000 livres	7½ à 8½
Vaches moyennes	6 à 7c
Bœufs de choix	7 à 8½
Bœufs communs	5 à 7c
Taureaux	5 à 6½
Porcs	14c
Veaux	6 à 8½
Béliers	10 à 11
Brebis	9 à 10c
Agneaux	9 à 13c
VOLAILLE.—	
Poulet du printemps	15c
Coqs	12c
Poulets du printemps	19c
Canards	15c
Oies	15c
Dindes	22c
Dindes	25c

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—	
No 2 C.W.	72
No 3 C.W.	63½
Extra fourrage	65
No 1	61½
No 2	58
ORGE—	
No 3 C.W.	85¾
No 4 C.W.	80⅝
Fourrage	73½
LIN—	
No 1 N.W.C.	328⅞
No 2 C.W.	320⅞
No 3 C.W.	301⅞

PRINCE-ALBERT

BLE—	
No. 1 nord	202
No. 2 nord	190
No. 3 nord	194
No. 4 nord	187
No. 5 nord	174
AVOINE	57 à 60
ORGE	70c à 75c
Foin la tonne	$12.00 à $13.00
MOULEE, 100 lbs	$1.85
SON 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	50c
ŒUFS, la douz	60c
POMMES DE TERRE	$1.00 à $1.25
CAROTTES, le minot	$1.10
NAVETS, le minot	$1.00
POULET, la livre	35c
PORC, la livre	20c
MOUTON, la livre	24c
BOEUF, la livre	15½c

PRINCE-ALBER

La partie de cartes de l'A.C.F.C.

La dernière partie de cartes avait attiré un nombre particulièrement considérable de nos compatriotes et la soirée a été marquée par un grand enthousiasme. Tout le monde appréciait visiblement la décision prise par les directeurs du cercle local de tenir désormais ces réunions à l'école.

Les prix ont été gagnés par Mme A. Fournier et M. Petit fils. Ils avaient été gracieusement offerts par MM. Duchesneau et Lalande.

Avant de se séparer, les assistants ont fait honneur à un excellent goûter, aimablement fourni par Mme J. I. Morrier. Tous ont bien promis d'être là encore pour la nouvelle partie [illegible] soir.

Dans l'Est

Le R. P. Anclair, directeur du *Patriote*, immédiatement après la Convention des Commissaires d'école, à Regina, est parti pour un voyage dans l'Est. Il représentera l'A.C.F.C. à la convention des Canadiens français d'Ontario et passera quelques semaines dans la province de Québec.

Les timbres d'épargne de guerre

Nous avons eu le plaisir de recevoir ces jours-ci à nos bureaux M. J. P. O'Leary de Saskatoon, organisateur pour le nord de la province de la vente des timbres d'épargne de guerre. Il a formé des comités dans un grand nombre de centres et se propose d'en constituer un ici la semaine prochaine. Il doit visiter ces jours-ci Shellbrook, Blaine Lake, Hafford, Battleford, Leask, etc.

M. J. P. O'Leary est un ancien Québecois et compte de nombreux amis parmi les Canadiens français. Venu dans l'Ouest comme entrepreneur, il a construit plusieurs édifices importants de Saskatoon: l'Université, l'hôtel King George, le magasin Cairns. A Prince-Albert, il a construit l'hôtel Empress.

Famille éprouvée

M. Brissette, de Delisle, était de passage à nos bureaux cette semaine. M. Brissette qui est le frère de M. l'abbé Brissette, curé de Delisle, a été particulièrement éprouvé en ces derniers temps. Dans l'espace d'un mois, il a eu la douleur de perdre une fille mariée aux Etats-Unis, un fils de 21 ans mort à la guerre dans l'armée américaine, et un autre fils, Joseph, tué accidentellement à Delisle, le 1? novembre, par des chevaux emballés.

Nos sincères condoléances à M. Brissette et aux siens.

Gervais sera poursuivi comme meurtrier de Lajoie

Le jury chargé de l'enquête sur la mort d'Adolphe Lajoie a rendu un verdict déclarant que ce dernier avait été tué par un ou plusieurs coups de feu tirés par Joseph Gervais et que le dit Gervais serait mis en jugement sous l'accusation de meurtre et de parjure.

MAZENOD, Sask.,

Nous commençons déjà à ressentir le grand bienfait d'avoir au milieu de nous un prêtre résident. La Chandeleur, la Saint Blaise, le premier Vendredi du mois, toutes ces bonnes fêtes de l'Eglise, si douces au cœur catholique, viennent d'être célébrées chez nous avec solennité. Bon nombre de paroissiens s'y sont rendus, favorisés par le temps superbe que le ciel nous prodigue cet hiver.

--Nous avons eu le 12 février dernier, tel qu'annoncé, notre soirée de paniers au profit de l'église. Elle a eu lieu dans la salle Howard et a remporté un franc succès. Le trésor paroissial s'en est trouvé enrichi d'une centaine de dollars et l'on s'est bien amusé. Un joli programme de chant et de musique a charmé l'oreille des assistants. La vente elle-même s'est faite au milieu du plus vif entrain. M. Fennelly, encanteur de profession, s'était chargé de vendre les précieuses corbeilles, et, détail inutile pour ceux qui le connaissent, il a semé l'*Irish wit* à profusion. Plusieurs protestants de Mazenod ont bien voulu assister à la fête, nous prouvant par là leur largeur de vues et leurs sympathiques dispositions à notre égard, témoignage qui nous est fort agréable... non moins que leur argent dont nous allons faire bon usage.

Le docteur Edglow, médecin de Mazenod, vient de vendre tous ses biens et nous quitte définitivement. Plusieurs autres Anglais de la localité, principalement des fermiers, se défont aussi de leurs propriétés pour aller demeurer ailleurs. C'est le bon temps pour les Canadiens français de venir prendre leurs places. M. le curé L. P. Gravel qui est parti pour l'est au commencement de février, en même temps que Mgr l'Archevêque de Régina, doit nous revenir avec un groupe de colons de la province de Québec. A l'avance nous nous réjouissons de cette bonne aubaine pour notre paroisse sachant que notre dévoué pasteur n'a pas coutume de faire de voyages blancs.

VERWOOD, Sask.

Le [illegible] mars, les dames catholiques donneront un souper, à la salle Bracey, au bénéfice de la future église. Nos amis des paroisses voisines sont cordialement invités.

Décès.--Le 31 janvier, M. et Mme Domina Carpes avaient la douleur de perdre l'aînée de leurs enfants, qui a succombé à une attaque d'influenza, après quatre jours de maladie. Aux parents éplorés nous offrons nos plus vives sympathies.

Fermes à vendre.--Plusieurs Anglo-Canadiens ont mis leur ferme en vente. Plusieurs quarts et demi-sections peuvent être achetées à d'excellentes conditions. Trente familles canadiennes françaises font déjà partie de la future paroisse de Verwood. Ceux des nôtres qui désireraient profiter de cette bonne aubaine pourront demander de plus amples informations, s'ils le désirent, à M. l'Abbé J. A. Ménard, Willow Bunch, Sask.

Eglise.--Le charroyage de la pierre et du sable pour les fondations de l'église est commencé. L'entrain et l'entente règnent parmi nos braves gens: c'est un gage de succès. Les travaux de construction commenceront dès le printemps.

EDAM, Sask.

--MM. W. Whissel et L. De Montarnal de cette ville, ainsi que M. Carrière, du Lac Brochet, sont partis samedi afin d'aller assister à la grande convention des Commissaires franco-canadiens à Régina.

M. Noel Lafrance qui était en société avec M. Tellier de cette ville, doit nous quitter sous peu pour aller demeurer à Richard, Sask., où il a fait l'acquisition d'une salle de billards. Nous regrettons de voir partir cette famille, car ses membres étaient, pour tous, de véritables amis.

La soirée familiale des Canadiens français de cette ville a eu lieu chez M. H. Audet, hier soir; le même nombre d'amis se groupaient autour de cinq tables afin de jouer la partie de cartes qui nous est si agréable. Les premiers prix ont été remportés par Mlle Armarilda Nadon et M. Louis Champagne. Les prix de consolation par Mme Gilbert Duhamel et M. Jos. Nadon. Comme d'habitude chacun s'amusa on ne peut mieux car le chant et la musique joints à la partie de cartes sont toujours bien goûtés. On se sépara aux petites heures emportant un très bon souvenir de cette soirée.

LAFOND, Alta

Les fermiers sont très heureux du beau temps persistant cet hiver, surtout pour le bien-être de leurs animaux que tous ont en nombre plus ou moins grand.

Bien que nous soyons à 40 milles des chars, cela n'empêche pas le va-et-vient des voyageurs, grâce aux autos qui voyagent tous les jours par nos beaux chemins.

-- Notre paroisse, comme toutes les autres, a été visitée par la grippe. Nous avons même failli perdre notre bon et dévoué curé, M. Hamelin.

-- Notre très estimée institutrice, Mlle Chalifoux, a repris sa classe que la grippe l'avait obligée de suspendre quelque temps.

Trois paroissiens ont succombé aux attaques de cette terrible influenza. Ce sont: MM. A. Brière, J. Vien et D. Labouçane.

M. Pierre Bolduc est mort à l'Hôpital de Végreville où il avait été transporté pour subir l'amputation d'un pied.

--M. François Journault d'Estevan, Sask., est venu visiter notre paroisse. Il a passé un mois et demi chez son frère. Il est à visiter les villes du sud de l'Alberta en retournant à Estevan où il est établi depuis quelques années. Il a été enchanté du bon esprit qui règne parmi les paroissiens de Lafond et fort surpris du développement des environs.

"THE CLASH"

Ce livre en est rendu à sa septième édition. Ceux qui s'intéressent à la question des langues au Canada veulent le lire et le faire lire aux gens de langue anglaise. Il a déjà opéré d'heureuses conversions. Se vend $1.75 l'unité ou $1.90 par la poste.

La Librairie J. P. Daoust, qui vient d'en recevoir un envoi considérable, est en mesure de remplir les commandes promptement. Adresser: J. P. DAOUST, 65, ouest, rue de la Rivière, Prince-Albert, Sask.

SOUVENIR DE FAMILLE— Mariage, Baptême, Première Communion. C'est le livre d'or de la famille. Il est destiné à conserver les noms du père et de la mère et des enfants de la famille, avec les dates de tous les événements de leur vie chrétienne. Quel beau livre et combien précieux pour une famille qui en aura rempli les pages; chacun voudra l'avoir et le conserver. Ne tardez pas à vous le procurer; adressez-vous à l'auteur: M. l'abbé E. P. Chouinard, curé, Saint-Paul de la Croix, Témiscouata, Que. Prix: 10 sous l'exemplaire, $8.00 le cent. 32-6

Juments perdues

Une jument rouge clair, étoile blanche au front, le boulet de la patte gauche en arrière blanc, pesanteur, 1300 livres, 5 ans, portant la marque CZ sur l'épaule droite.

Une autre jument noire, étoile blanche au front, pesanteur 1300 livres, 10 ans, portant la marque A.M. sur la cuisse droite, portant aussi une autre marque à gauche.

Récompense de $5.00 par tête, à ceux qui ramèneront ces chevaux sur la section 12-10-12 à Joseph CYRENNE, PONTEIX, Sask.
47-2

Encouragez nos annonceurs